

# La flûte

VOLUME 66, N° 4, Décembre 2010

FRATERNITÉ DES POLICIERS ET POLICIÈRES DE MONTRÉAL



**SOUS-FINANCEMENT DU SPVM**  
**MONSIEUR LE MAIRE, ASSEZ C'EST ASSEZ !**



Fraternité des  
policiers et policières  
de Montréal

Problème personnel ?  
Problème familial ?  
Problème professionnel ?

Parlez-en !



Laissez vos coordonnées, un collègue vous rappellera  
aussi rapidement que discrètement.



**POLICIER-RESSOURCE**  
**280-BLEU**

« La Fraternité a pour objet l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres. »

Article 2.01, Statuts et Règlements de la FPPM



Président  
Yves Francoeur

Vice-président exécutif  
Pierre-David Tremblay

Vice-président au Secrétariat  
et à la trésorerie  
André Gendron

Vice-présidente  
aux Relations de travail  
Lyne Trudeau

Vice-président à la Prévention  
et aux relations avec les membres  
Robert Boulé

Vice-président à la Recherche  
et aux communications  
Mario Lanoie

## Laflûte

Éditeur  
Mario Lanoie

Coordonnateur et corédacteur  
Martin Desrochers

Révision  
Danielle Lanthier

Conception graphique  
Quatre-Quarts

Photographies/Actualités  
Mathieu Wagner et Joseph Passaseo

Imprimerie  
Imprimerie R. M. Hébert inc.

La revue « La Flûte » est publiée trois (3) fois par année par la Fraternité des policiers et policières de Montréal inc. (tirage : 8700 exemplaires)

480, rue Gilford, bureau 300  
Montréal (Québec) H2J 1N3  
Téléphone : 514 527-4161  
Télécopieur : 514 527-7830  
www.fppm.qc.ca

« Tous droits réservés. La reproduction totale ou partielle d'articles, clichés, dessins, annonces ou toute autre matière apparaissant dans cette revue est strictement interdite sans l'autorisation expresse de la Fraternité des policiers et policières de Montréal inc. ».



Dépôt légal :  
Bibliothèque nationale  
du Québec  
ISSN 0703-4725

Numéro de convention  
de Poste-publications :  
40011308

# Mobilisation historique

L'année 2010 aura vu la plus grande manifestation de policiers et policières de l'histoire du Québec. Nous aurons su diffuser nos messages de façon exemplaire, avec fermeté et efficacité. En fait, pour ses soixante ans, la Fraternité se sera levée une nouvelle fois! Résultat : quoi que nous réserve 2011, nous serons en position de l'affronter.

La rédaction



*Au nom de conseil de direction  
et des employé(e)s de la Fraternité,  
nous vous souhaitons de joyeuses fêtes  
et une excellente année 2011.*

- 2 Les actualités
- 6 Paroles de président : **une année qui a démontré notre capacité à nous mobiliser**
- 8 Recherche et communications : *logistique d'une marche*
- 10 Relations de travail : *une réclamation à la CSST en quelques minutes... et en pratique!*
- 13 Santé et sécurité au travail : *la patrouille hivernale à vélo*
- 14 Services aux membres : *vos assurances*
- 19 Au musée de la police
- 24 Chronique historique : *une Fraternité qui s'investit dans la communauté*
- 26 Symphonie vocale
- 27 Vie spirituelle
- 30 Association athlétique et sportive
- 35 Nouvelles de l'APPRM



# Succès *monstre* de la marche du 20 octobre !

**Nous étions plus de 2500  
à dénoncer les compressions  
au SPVM**

On n'assiste pas tous les jours à une telle mobilisation syndicale ! En effet, nous nous sommes levés en bloc pour lancer un message fort aux élus : *le sous-financement du SPVM, assez c'est assez !* Une telle manifestation de policiers ne s'était pas vue depuis 1992, lors de la *marche du respect*. En 2010, on devrait plutôt parler de la *marche du budget* !

Rappelons que la Fraternité avait tenu plusieurs autres manifestations, dont l'une le 11 août, qui rassemblait 300 d'entre nous devant le QG pour les temporaires, et une autre le 23 août, lors de laquelle plus de 900 d'entre nous s'étaient rassemblés devant l'hôtel de Ville. Des opérations qui, au final, ont forcé la mairie à réagir. Une histoire à suivre...





## La marche du 20 octobre 2010 en chiffres

- une marche de 3,5 kilomètres
- une foule de 0,5 kilomètre de long
- plus de 2 550 chandails rouges distribués
- 150 pancartes
- 2 discours
- une centaine de bénévoles
- 1 mobilisation générale!
- ...et des dizaines de mentions dans les médias à travers le Canada !



# Prix policiers: nos membres honorés par leurs pairs

Le 18 novembre dernier se déroulait la 12<sup>e</sup> édition des Prix Policiers du Québec, où les associations syndicales policières du Québec soulignaient le dévouement de leurs membres. Plus de 300 convives provenant des milieux syndical, juridique, politique et économique ont assisté à cet événement au cours duquel sept des nôtres ont été honorés. L'agente Geneviève Naud a reçu un prix Cristal pour avoir sauvé un poupon en détresse respiratoire, le sergent Alain Rioux et les agents Daniel Tétreault, Jean-Sébastien Masson et Micheline Chamandy pour avoir sauvé de la noyade deux hommes dont l'embarcation avait chaviré en amont des rapides de Lachine, et enfin, les agents Robert Bérubé et Benoit Brissette pour avoir évacué une vingtaine de personnes d'un édifice dans lequel un incendie faisait rage à la suite d'une explosion. Félicitations aux lauréats... ainsi qu'à tous les héros de l'ombre!



Les lauréat présents: **Jean-Sébastien Masson, Daniel Tétreault, Alain Rioux, Robert Bérubé, Geneviève Naud et Benoit Brissette.**

## COLLECTE DE SANG

# Plus de 150 donateurs

La collecte de sang du 4 novembre dernier a accueilli un total de 154 donateurs, dont 25 nouveaux! Merci à toute l'équipe de bénévoles de Pierre Juteau, ainsi qu'aux co-présidents d'honneur, Jean Riopel et Martin Desbiens-Côté.



En haut, dans l'ordre habituel, **Martin Desbiens Côté**, coprésident d'honneur, **Serge Morrissette** (bénévole), **Jean Riopel**, coprésident d'honneur, **Yves Francoeur**, les bénévoles **Marcel Deschenes, Rémy Gauthier, Pierre Thibault** (en bas à gauche) et **Denis Leclerc** (en bas à droite).

## JOURNÉE DES FÈVES AU LARD

# 21 520 repas vendus !

La vaillante équipe de bénévoles de Michel Caza a su organiser avec brio la vente et la distribution de 21 520 repas de fèves au lard. Un total de 114 000 dollars sera remis aux bonnes œuvres par les PDQ et par le biais du Fonds humanitaire de la Fraternité. L'on doit une fière chandelle à Robin Blanchette des fèves au lard *L'Héritage*, qui demeure notre commanditaire principal. Merci également au président d'honneur, Rodger Brulotte, qui depuis déjà douze ans, s'investit dans l'aventure (même quand il prépare son mariage!). Grâce à ces activités, c'est plus de 1,2 million de dollars que la Fraternité a redistribués dans la communauté par le biais de son Fonds humanitaire.



**Rodger Brulotte** en pleine action, sous l'œil amusé du vice-président à la recherche et aux communications de la Fraternité, **Mario Lanoie**.

## Entente sur les temporaires Des pressions fructueuses

Manifestations, présence médiatique... la Fraternité et ses membres ont fait tout ce qu'ils pouvaient pour faire débloquer ce dossier de façon satisfaisante. Il s'agissait d'une préoccupation généralisée, et non pas uniquement partagée par les temporaires eux-mêmes. À n'en pas douter, la mobilisation dont nous avons fait preuve y a été pour quelque chose. Ainsi, ce sont 168 policiers et policières temporaires qui quitteront la précarité au courant des quatre premiers mois de l'année 2011, pour œuvrer à Montréal en tant que *permanents*. Les membres présents aux assemblées se sont d'ailleurs prononcés à 92,4 % en faveur de l'entente.

## Nouveau directeur des relations de travail



M. **Pascal Poirier** est entré en fonction le 10 novembre dernier à titre de directeur des relations de travail de la Fraternité. Pascal œuvrait auparavant au PDQ 35 comme agent sénior. Il peut compter sur une équipe solide et totalement dévouée au service des membres.



# Une année qui a démontré notre capacité **2010 aura vu la plus grande de l'histoire du Québec**

**D**epuis le mois d'août seulement, nous avons organisé quatre manifestations et orchestré une campagne de relations publiques sur les impacts du sous-financement du SPVM. Soyons francs, sans la mobilisation de la Fraternité et de ses membres, il n'aurait tout simplement pas été possible d'obtenir la permanence pour les 168 temporaires 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> stages. En effet, les budgets ont été autorisés après que nous ayons tenu la plus importante manifestation de policiers et de policières de l'histoire du Québec. Évidemment, Montréal ne pouvait tout simplement pas se permettre de perdre ces policiers et nous avons rendu un grand service aux citoyens et aux citoyennes en nous assurant que tout le monde soit au courant de la situation. Mais le problème dépasse largement la question des temporaires. À l'heure où le crime se complexifie, où les tribunaux prennent de plus en plus *de temps de police*, où la population compte plus que jamais sur les policiers, et où les gouvernements eux-mêmes mettent une pression grandissante sur la police pour qu'elle arrête les corrompus et les corrupteurs, la plus élémentaire des logiques voudrait que le financement suive.



Parmi les moyens que nous avons pris, les publicités placées dans les quotidiens de Montréal ont participé à conscientiser la population aux problèmes les plus

criants. Sur le territoire couvert par le SPVM, il se produit environ le tiers des crimes du Québec, pour seulement le quart de la population. En 2009, il s'agissait



# à nous mobiliser ! manifestation policière



de 24 682 crimes contre la personne et de 87 986 crimes contre la propriété. De plus, selon un sondage Léger marketing que nous avons commandé, près de sept

citoyens sur dix (69%) ne se sentent pas en sécurité dans certains endroits de Montréal, alors que 49% des Montréalais sont insatisfaits de la façon dont la Ville de Montréal gère le dossier de la sécurité publique. Sans compter que 40% des citoyens de l'île de Montréal estiment que les policiers du SPVM ne disposent pas de moyens et de ressources suffisants, et que 47% des citoyens souhaitent une hausse du budget du service de police par la Ville de Montréal.

**Au moment d'écrire ces lignes nous ne savions pas encore ce que le budget 2011 contenait, et encore moins ce qu'il réservait exactement au SPVM. Mais je suis convaincu d'une chose : nous avons eu un impact positif sur son contenu, quel que soit son contenu.**

## 2011, une autre année historique pour la Fraternité ?

On peut dire que l'année du 60<sup>e</sup> anniversaire de la Fraternité a été mouvementée ! Mais qu'en sera-t-il de l'année 2011 ? Espérons que le maire de Montréal n'ait pas l'intention de laisser traîner pendant des années le renouvellement de la

**convention collective**, qui sera échué dans quelques jours. Pour le bien de tous, il serait préférable de négocier de bonne foi en se rappelant qu'il est bien établi que les policiers et policières de Montréal ont les responsabilités les plus complexes et les plus intenses au Québec. Vous en conviendrez, notre patience a été mise à l'épreuve et nous sommes échaudés. Nous souhaitons des négociations rapides et fructueuses. Et si 2011 devait être une autre année historique, nous préférerions que ce soit pour cette raison.

En terminant, je tiens à vous remercier au nom du conseil de direction pour votre implication. La Fraternité, c'est vous ! Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes et la meilleure des années 2011 ! 🍀



# Logistique d'une

**Lors de la marche du 20 octobre dernier, la fierté et la mobilisation étaient au rendez-vous! En effet, votre réponse à l'appel était essentielle à notre succès collectif. D'ailleurs, lors des inscriptions, nous avons comptabilisé un peu plus de 2550 participants, un record historique pour une marche de la Fraternité! Survol de la machine.**

## Comité stratégique

Si la décision de tenir un tel événement est prise par le conseil de direction de la Fraternité à la suite de nombreuses considérations, le comité stratégique de la structure syndicale a un grand rôle à jouer, notamment dans la mise en œuvre de cette action d'envergure. Ce comité est dirigé par le vice-président exécutif, Pierre-David Tremblay, appuyé par les vice-présidents Robert Boulé, André Gendron, et moi-même. Il est composé d'une vingtaine de représentants syndicaux dévoués, qui y font des suggestions, apportent une participation essentielle et mettent la main à la pâte!

## Mobilisation des troupes

L'action commence avec une chaîne de mobilisation. Le succès de l'événement en dépend! Des affiches, des discussions et des téléphones, autant d'éléments cruciaux à la matérialisation d'une idée. Remarquez que cette question ne nous a jamais vraiment inquiétés et que nous savions que vous seriez au rendez-vous, mais il demeure que la mobilisation ne se fait pas toute seule et que c'est un travail d'équipe dont les membres du comité stratégique se sont formidablement acquittés.

Chacun des 20 représentants était responsable de quelques unités ou de quelques PDQ et effectuait un suivi, entre autres quant au nombre de participants attendus. Il m'acheminait également toute information pertinente à la mise en œuvre des ajustements nécessaires. Cet exercice a été complété environ 2 jours avant l'événement, en même temps que le dernier suivi des préparatifs portant sur les divers équipements requis. C'est à cette occasion que nous avons notamment effectué l'assemblage des pancartes affichant les slogans.

## Surtout, ne rien oublier!

Parmi les préparatifs, des choses aussi concrètes que la détermination du trajet s'imposent. Que ce soit pour s'assurer que notre bannière de 7 mètres de longueur puisse passer partout ou encore pour concevoir et commander le matériel devant servir à véhiculer les messages, rien ne peut être laissé au hasard! Casquettes rouges, gilets rouges avec lettrage blanc pour les membres, casquettes beiges pour les membres du comité stratégique, brassards rouges pour les délégués chargés de la sécurité, *noisy sticks* avec le logo de la Frat pour tout le monde, lanières pour



# marche

retenir les bouteilles d'eau pendant qu'on fait du bruit avec les *noisy sticks*... tout doit être pensé.

Nous devions également prévoir un système de son pour la période précédant le départ de la Fraternité, un autre système de son pour la remorque qui ouvrait la marche, et enfin, un troisième système devant l'hôtel de ville (alimenté par une génératrice puisqu'on ne pouvait évidemment pas compter sur la Ville pour nous fournir l'électricité...). Sans parler des estrades, des photographes, etc. En amont, il aura fallu prévoir des autobus pour le déplacement des membres à partir des stationnements incitatifs vers le métro Côte-Vertu, et l'un des autobus a été retenu pour fermer la marche à titre de poste de commandement de la Frat. Enfin, un *camion cube* a été nécessaire pour récupérer les pancartes et le *gazebo* installé sur la place Vauquelin, à côté de l'hôtel de ville.

## Le jour J

L'un des principaux défis du comité d'accueil a été de remettre tous les articles aux quelques milliers de membres, le tout en moins d'une heure et demie et dans une salle ne pouvant contenir que 250 per-

sonnes! Ce groupe de bénévoles et de représentants syndicaux, sous la coordination de **Michel Caza**, coordonnateur des activités sociales et corporatives de la Fraternité, a fait un travail extraordinaire. Pour y arriver, la grande salle a été organisée en 4 régions. Ensuite, les membres pouvaient ressortir par la porte arrière, laquelle donne sur le stationnement, alors que devant, **Claude Lebel**, ex vice-président de la Fraternité (qui était au-devant de la marche de 1992!), s'adonnait à une animation efficace. Pendant la marche, les membres du comité stratégique

ont été déployés de chaque côté de la foule afin d'en assurer le bon déroulement. Les autres représentants syndicaux étaient présents avec les membres de leurs unités, à l'intérieur de la foule.

## Le ménage

Une équipe de bénévoles (les mêmes que très tôt le matin) est passée derrière nous afin de procéder au nettoyage après la manifestation et pour s'assurer que nous laissons les lieux comme nous les avons pris. Des manifestants comme nous, il ne s'en fait plus... **Merci à tous!** 🍀

## Gestion média

Un tel événement nécessite qu'une attention particulière soit portée aux médias: convocation de presse, communiqué de presse, gestion des demandes d'entrevues, gestion de point de presse, etc. Au final, c'est par dizaines que les mentions de l'événement se comptent dans la presse écrite, à la radio et à la télé. Une couverture qui a permis de sensibiliser encore davantage la population à notre point de vue.



# Une réclamation à la CSST en quelques minutes... et en pratique !

Comme de nombreuses questions nous sont régulièrement posées quant au processus de réclamation à la CSST, nous avons décidé de vous le résumer ! Nous en profitons pour vous rappeler que nous sommes à votre service et que notre équipe d'avocats est là pour vous !

### Quelques conseils pratiques

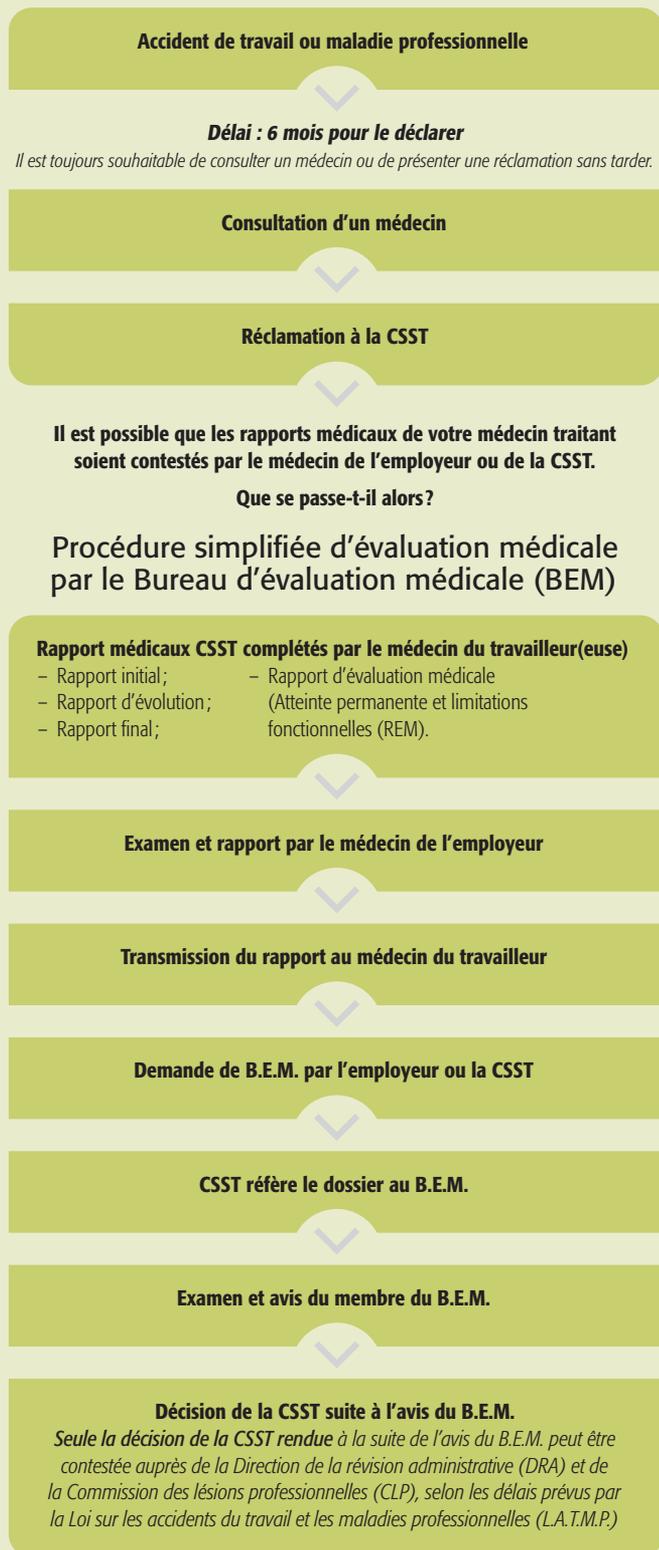
Si un accident du travail survient ou une maladie professionnelle se manifeste, vous devez :

- le rapporter immédiatement à une personne en autorité qui représente l'employeur ;
- compléter le formulaire du SPVM « premiers soins » s'il n'y a pas d'absence du travail ;
- vous présenter le plus tôt possible à une clinique médicale et préciser au médecin que vous présenterez une réclamation à la CSST. Chaque fois que vous le rencontrerez, il vous remettra une attestation médicale. Vous devez vous assurer que le diagnostic inscrit et les traitements ou soins prescrits par le médecin sont clairement identifiés, de façon à en faciliter l'acceptation et le paiement par la CSST ;
- s'il y a absence du travail, vous devez remplir le plus tôt possible le formulaire de réclamation du travailleur CSST et le remettre à un représentant de l'employeur ;

- vous devez vous constituer un dossier médico-administratif complet car en cas de refus de votre demande ou de contestation de votre réclamation par la CSST, votre avocat à la **Fraternité aura besoin de ces informations**. Soulignons que vous pouvez contester toute décision rendue par la CSST sur l'un ou l'autre des aspects couverts par la *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles* (L.A.T.M.P.) en transmettant une copie de la décision de la CSST à la **section des relations de travail de la Fraternité qui la contestera. N'attendez pas avant de nous la transmettre, les délais de contestation sont limités !**

# Les étapes du processus de réclamation à la CSST

## Tableau simplifié du processus de réclamation à la CSST :



## Tableau simplifié de contestation à la suite d'une décision rendue par la CSST

Il faut préciser que toute décision rendue par la CSST ou la Direction de la révision administrative (DRA) peut être contestée par le travailleur, la travailleuse ou l'employeur. Les principales étapes sont les suivantes :





## RELATIONS DE TRAVAIL

### Autres éléments importants

Avant que votre état soit consolidé (que vous soyez guéri ou que vous ayez atteint un plateau thérapeutique), vous pourriez retourner au travail sur la base d'une **assignation temporaire** (PRMT).

### Assignation temporaire avec des fonctions allégées

L'assignation temporaire est possible si votre médecin traitant est d'accord et s'il remplit le formulaire découlant de l'application de la loi en prenant soin d'indiquer vos limitations fonctionnelles. Votre médecin doit respecter les éléments mentionnés dans la **Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (L.A.T.M.P.)** en matière d'assignation temporaire (articles 179 et 180 de la L.A.T.M.P.).

### Soins et traitements

Vous avez droit d'être libéré pour vos traitements pendant les heures normales de travail.

### Comité de PRMT (restrictions médicales temporaires) et PRMP (restrictions médicales permanentes)

Au terme du processus d'indemnisation, il est possible que vous vous retrouviez avec une atteinte permanente ou des limitations fonctionnelles. Sachez que c'est le **Comité paritaire** de PRMT-PRMP qui pilotera la gestion de votre dossier et votre relocalisation. **Les vice-présidents responsables de ce comité à la Fraternité sont Robert Boulé et moi-même, Lyne Trudeau.**

### Et la convention collective dans tout ça ?

Ce sont principalement les articles 20 et 21 de la convention collective qui s'appliquent dans ce domaine. Précisions que si la CSST ne vous reconnaît pas en «B» (blessé en devoir/rémunération à 100%), votre statut sera alors modifié pour celui de «M» (maladie/rémunération à 80%) avec les conséquences pécuniaires qui peuvent en résulter. Vous devrez rembourser la différence de salaire à la Ville de Montréal selon les modalités prévues à la convention collective.

### Remboursement des 14 premiers jours d'indemnisation à la CSST

Il est à noter que si au terme du processus de contestation en matière de lésions professionnelles, la décision de la CSST vous est défavorable, vous devrez rembourser les 14 premiers jours d'indemnisation qui vous auront été payés. 🍷

11<sup>e</sup> ÉDITION MONTRÉALAISE

**Rase-o-thon**  
Policiers contre le cancer

Gabriel Grégoire  
Porte-parole

**Solidarité 911**  
Tous ensemble pour la lutte contre le cancer!

**Policiers, pompiers, paramédics, civils, relevez le défi!**

LIEU : Grande-Place du complexe Desjardins  
DATE : Vendredi, 11 février 2011  
HEURE : de 11h à 14h

en collaboration avec  
**CKAC SPORTS 730 AM**

Animation en direct de l'émission « Du hockey on en mange » avec Mario Langlois, de 11h30 à 13h

**COMMENT PARTICIPER :**  
Collecte de fonds minimale de **250 \$** par participant pour se faire raser la tête  
Compléter le formulaire et le faire parvenir à [policiers@quebec.cancer.ca](mailto:policiers@quebec.cancer.ca) ou par fax au **514 255-2808**  
Pour vous inscrire ou pour plus d'informations : [policierscontrelecancer.ca](http://policierscontrelecancer.ca)

Catherine Op de Beeck – Agente de développement Montréal  
514 255-5151 poste 5124 / [policiers@quebec.cancer.ca](mailto:policiers@quebec.cancer.ca)

Logo: Culture, Éducation des adultes et jeunesse  
Logo: Société canadienne du cancer / Canadian Cancer Society  
Logo: POLICIERS CONTRE LE CANCER

### N'HÉSITEZ PAS À NOUS APPELER! NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS!

Sites Internet utiles :

CSST : [www.csst.qc.ca/index.htm](http://www.csst.qc.ca/index.htm)

CLP : [www.clp.gouv.qc.ca/](http://www.clp.gouv.qc.ca/)

Fraternité : [www.fppm.qc.ca](http://www.fppm.qc.ca)



JEAN-FRANÇOIS CIMON  
et STEEVE LAGUEUX  
REPRÉSENTANTS PARITAIRES  
À LA PRÉVENTION EN SANTÉ ET  
SÉCURITÉ DU TRAVAIL POUR LE SPVM  
SECTION GESTION DE LA SANTÉ



# Cramponnez-vous ! La patrouille hivernale à vélo, un projet devenu réalité !

**L**e rêve de certains patrouilleurs à vélo de voir leur saison se prolonger durant la période hivernale se concrétise ! Soucieux de la sécurité des patrouilleurs, les initiateurs du projet avaient demandé notre collaboration afin d'évaluer la possibilité de créer une telle escouade sans compromettre la santé et la sécurité des agents qui en feraient partie. Pour déterminer s'il était acceptable de mettre en place cette activité, nous avons donc :

- recueilli les informations sur la patrouille à vélo hivernale qui se faisait déjà dans d'autres organisations ;
- répertorié toutes les tâches à risques reliées à cette activité ;
- évalué les méthodes de travail enseignées et les équipements utilisés ;
- effectué des tests sur la chaussée en période hivernale et sur la glace intérieure d'une patinoire ;
- élaboré des solutions pour s'assurer qu'on respecte les exigences de la loi sur la SST.

À la lumière des observations recueillies, on constate qu'effectuer de la patrouille à vélo l'hiver comporte certains risques de blessures pour le policier et que ces risques augmentent considérablement



lorsque les conditions climatiques et environnementales se dégradent. Il est donc nécessaire d'encadrer l'utilisation de ce type de patrouille, notamment en respectant les principes suivants :

- s'assurer que le patrouilleur possède les aptitudes ;
- suivre une formation spécifique ;
- respecter certains critères atmosphériques et environnementaux ;
- fournir des équipements de protection adaptés à la tâche ;
- apporter certaines modifications au vélo ;
- mettre en place un programme d'entretien préventif obligatoire ;
- mettre en place des mesures pour s'assurer que les recommandations soient appliquées sur le terrain.

**Notez bien que toute patrouille à vélo qui s'effectue entre le 15 novembre et le 15 mars inclusivement doit être considérée comme une patrouille à vélo hivernale.**

En terminant, nous tenons à féliciter tous les initiateurs de ce projet pour l'importance qu'ils accordent à la SST. L'étroite collaboration de tous les membres nous a permis de déposer un projet bien ficelé à la direction du Service, lequel fut accepté intégralement ! Sur ce, bon hiver !

Nous profitons également de l'occasion pour vous souhaiter, ainsi qu'à vos familles, de joyeuses fêtes ! 🍷



# Des assurances qui évoluent !

Déjà plus de 7 mois que je suis en poste et nous voilà maintenant rendus à vous communiquer les résultats de nos négociations en ce qui a trait à nos différents régimes d'assurance. Laissez-moi vous dire que de négocier les coûts de nos régimes d'assurance collective, ça n'a rien à voir avec le magasinage de nos assurances personnelles, telles l'assurance automobile ou maison. En assurance collective, tout est basé sur l'expérience de nos régimes. En langage clair, cela signifie que les coûts sont directement reliés à l'utilisation que les membres en font. Le gouvernement se désengage de plus en plus, ce qui a pour effet de transférer les coûts sur les régimes privés d'assurance. Sauf pour l'assurance vie, des hausses de primes deviennent nécessaires pour maintenir l'équilibre financier de nos différents régimes en 2011.

**E**n effet, pour conserver les mêmes couvertures et assurer la santé financière de nos différents plans d'assurance, il a été établi avec l'aide de nos actuaires, de fixer les nouvelles primes d'assurance comme suit :

- **Maladie** – hausse de 10% pour les actifs et de 5% pour les retraités de moins et de plus de 65 ans
- **Dentaire** – hausse de 11,3% pour tous les membres
- **Voyage** – (en cas de maladie hors Québec) maintien pour les actifs et hausse de 10% pour les retraités
- **Annulation voyage** – Nouveau tarif pour un nouveau régime

Je suis très fier d'annoncer une nouveauté pour l'année 2011. Nous allons maintenant bénéficier d'une nouvelle protection d'assurance – il s'agit de l'*annulation voyage* dont plusieurs d'entre vous m'aviez fait la demande lors de ma campagne électorale. La mise en place de cette nouvelle protection a pour effet d'occasionner une légère augmentation de la prime du régime d'assurance voyage, tant pour les membres actifs que pour les membres retraités. Veuillez

prendre note que le type de plan pour cette protection est toujours en fonction du type de plan pour l'assurance maladie que vous détenez à la Fraternité. Tous les détails de cette nouvelle couverture sont à venir de la part de notre assureur La Capitale.

Voici maintenant quelques rappels en vue de vous faire économiser, mais également dans le but d'aider votre régime au plan financier.

## Magasinez votre pharmacien

Certaines pharmacies exigent plus que d'autres en matière de *frais à l'acte*. Les frais à l'acte correspondent au tarif que votre pharmacien vous charge pour traiter votre prescription en plus du coût du médicament. Ces frais peuvent varier d'une pharmacie à l'autre et ceci a pour effet d'augmenter considérablement votre facture si vous ne magasinez pas.

Par ailleurs, saviez-vous que votre régime vous permet d'acheter vos médicaments réguliers pour une période de 3 mois? Ainsi vous ne paierez qu'une seule fois les frais à l'acte. De plus, vous ferez une économie au niveau de la franchise de 5 \$.



## A. Assurance maladie

### TARIFS – ASSURANCE MALADIE

ACTIFS	Prime hebdomadaire 1 <sup>er</sup> janvier 2010*	Prime hebdomadaire 1 <sup>er</sup> janvier 2011*
Plan individuel	12,59\$	<b>14,05 \$</b>
Plan familial	31,60\$	<b>34,96 \$</b>
Plan couple ou monoparental	21,58\$	<b>23,94 \$</b>

\* Attention : Ces primes comprennent une partie de la contribution de l'employeur au montant de 6,84 \$, en vertu du paragraphe 18.02 de la convention collective. **Pour membres actifs seulement.**

Individuel = membre seul  
Couple = conjoint seul  
Familial = membre + conjoint

## RETRAITÉS

### RETRAITÉS moins de 65 ans au 2010-01-01 – Primes pour l'année 2010

PLAN	OPTION A	OPTION B	OPTION C	OPTION D	OPTION E	OPTION F
individuel	55,90\$/rente 1 342\$/an	48,50\$/rente 1 164\$/an	44,25\$/rente 1 062\$/an	37,70\$/rente 905\$/an	11,55\$/rente 277\$/an	26,50\$/rente 636\$/an
couple ou monoparental	96,45\$/rente 2 315\$/an	83,70\$/rente 2 009\$/an	76,35\$/rente 1 832\$/an	65,05\$/rente 1 561\$/an	19,95\$/rente 479\$/an	49,05\$/rente 1 177\$/an
familial	111,80\$/rente 2 683\$/an	97\$/rente 2 328\$/an	88,50\$/rente 2 124\$/an	75,40\$/rente 1 810\$/an	23,10\$/rente 554\$/an	53\$/rente 1 272\$/rente

### RETRAITÉS moins de 65 ans au 2011-01-01 – Primes pour l'année 2011

PLAN	OPTION A	OPTION B	OPTION C	OPTION D	OPTION E	OPTION F
individuel	58,70\$/rente 1 409\$/an	50,93\$/rente 1 222\$/an	46,46\$/rente 1 115\$/an	39,59\$/rente 950\$/an	12,13\$/rente 291\$/an	27,83\$/rente 668\$/an
couple ou monoparental	101,27\$/rente 2 430\$/an	87,89\$/rente 2 109\$/an	80,17\$/rente 1 924\$/an	68,30\$/rente 1 639\$/an	20,95\$/rente 503\$/an	51,50\$/rente 1 236\$/an
familial	117,39\$/rente 2 817\$/an	101,85\$/rente 2 444\$/an	92,93\$/rente 2 230\$/an	79,17\$/rente 1 900\$/an	24,26\$/rente 582\$/an	55,65\$/rente 1 336\$/an

### RETRAITÉS 65 ans et plus au 1<sup>er</sup> janvier 2010 – Primes pour l'année 2010

PLAN	OPTION A	OPTION B	OPTION C	OPTION D	OPTION E	OPTION F
individuel	18,30\$/rente 439\$/an	13,85\$/rente 332\$/an	9,60\$/rente 230\$/an	6,20\$/rente 149\$/an	11,55\$/rente 277\$/an	100\$/rente 2 400\$/an
couple ou monoparental	33,85\$/rente 812\$/an	25,60\$/rente 614\$/an	17,75\$/rente 426\$/an	11,45\$/rente 275\$/an	21,35\$/rente 512\$/an	100\$/rente 2 400\$/an
familial	36,60\$/rente 878\$/an	27,70\$/rente 665\$/an	19,20\$/rente 461\$/an	12,40\$/rente 298\$/an	23,10\$/rente 554\$/an	200\$/rente 4 800\$/an

### RETRAITÉS 65 ans et plus au 1<sup>er</sup> janvier 2011 – Primes pour l'année 2011

PLAN	OPTION A	OPTION B	OPTION C	OPTION D	OPTION E	XTRA RAMQ
individuel	19,21\$/rente 461\$/an	14,54\$/rente 349\$/an	10,08\$/rente 242\$/an	6,51\$/rente 156\$/an	12,13\$/rente 291\$/an	105\$/rente 2 520\$/an
couple ou monoparental	35,54\$/rente 853\$/an	26,88\$/rente 645\$/an	18,64\$/rente 447\$/an	12,02\$/rente 288\$/an	22,42\$/rente 538\$/an	195\$/rente 4 680\$/an
familial	38,43\$/rente 922\$/an	29,09\$/rente 698\$/an	20,16\$/rente 484\$/an	13,02\$/rente 312\$/an	24,26\$/rente 582\$/an	210\$/rente 5 040\$/an

Lorsqu'un membre n'a pas atteint 65 ans, la prime XTRA RAMQ pour son ou sa conjoint(e) de plus de 65 ans est de 105\$/rente ou de 2 580\$/an.



## SERVICES AUX MEMBRES

### Assurance voyage : rappelez-vous que...

- Tous les membres actifs ou retraités sont assurés – à l'extérieur du Québec – pour un maximum de 45 jours.
- Il est essentiel de nous aviser de tout voyage de 7 jours et plus.
- Entre deux séjours consécutifs à l'extérieur du Québec, il doit y avoir un retour au Québec de 28 jours pour qu'une nouvelle période de 45 jours de couverture s'applique.

### Numéros à composer en cas d'urgence :

- **Au Canada ou aux États-Unis : 1-800-363-9050**
- **Ailleurs au monde : (à frais virés) : 1-514-985-2281**

### Assurance pour les voyages à CUBA

Depuis le 1<sup>er</sup> mai dernier, ceux qui projettent un voyage à destination de Cuba doivent fournir les documents suivants :

- passeport valide
- carte d'assurance maladie du Québec
- carte de La Capitale - Canassistance est reconnu à Cuba (téléphone à frais virés : 514 985-2281)

## B. Assurance-voyage

### TARIF – ASSURANCE-VOYAGE (maladie hors Québec)

#### ACTIFS

TYPE DE PLAN	TAUX HEBDOMADAIRE	
	2010	2011
<b>Individuel</b>	0,77 \$	<b>GEL</b>
<b>Familial</b>	1,53 \$	<b>GEL</b>

#### RETRAITÉS

TYPE DE PLAN	TAUX PAR RENTE	
	2010	2011
<b>Individuel</b>	1,99 \$	<b>2,19 \$</b>
<b>Familial</b>	3,98 \$	<b>4,38 \$</b>

### TARIF – ANNULATION VOYAGE

#### ACTIFS

TYPE DE PLAN	TAUX HEBDOMADAIRE	
	2010	2011
<b>Individuel</b>	0,00 \$	<b>0,07 \$</b>
<b>Familial</b>	0,00 \$	<b>0,15 \$</b>

#### RETRAITÉS

TYPE DE PLAN	TAUX PAR RENTE	
	2010	2011
<b>Individuel</b>	0,00 \$	<b>0,51 \$</b>
<b>Familial</b>	0,00 \$	<b>1,02 \$</b>

## Assurance-voyage : mise en garde

Un voyage en perspective? Prenez note que **90 jours précédant la date du départ (pour les assurés âgés de moins de 65 ans) et dans les 180 jours précédant la date du départ (pour les assurés âgés de plus de 65 ans)**, il ne doit y avoir aucun changement de médication ou encore de changement à votre condition médicale. Dans l'affirmative, veuillez en faire part à La Capitale au 1-800-463-4856

## C. Assurance-vie

### TARIFS – ASSURANCE-VIE

#### ACTIFS

	PRIME 2010		PRIME 2011	
	Hebdomadaire	Annuelle	Hebdomadaire	Annuelle
<b>Base 20 000 \$</b>	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>
<b>Base familiale</b>	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>
8 000\$/6 000\$ < 65 ans	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>
<b>Facultative</b>	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>

#### RETRAITÉS

	PRIME 2010		PRIME 2011	
	Par rente	Annuelle	Par rente	Annuelle
<b>Retraité de moins de 65 ans</b>				
<b>Base 20 000 \$</b>	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>
<b>Base familiale</b>	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>
8 000\$/6 000\$ < 65 ans	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>
<b>Facultative</b>	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>
<b>Retraité de 65 ans et plus</b>				
<b>Base 10 000 \$</b>	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>
<b>Base familiale</b>	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>
5 000\$/2 000\$	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>
2 000\$/1 000\$	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>
<b>Facultative (par tranche de 10 000 \$)*</b>				
<b>• 65 À 74 ANS</b>	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>
<b>• 75 ANS ET PLUS</b>	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>	<b>GEL</b>

\* Possibilité maximale de 1 tranche supplémentaire de 10 000 \$ sans preuve médicale, plus 4 tranches supplémentaires de 10 000 \$ avec preuve médicale. Par contre, vous ne pourrez dépasser le montant que vous possédiez la journée précédant votre 65<sup>e</sup> anniversaire, jusqu'à un maximum de 60 000 \$.

**Note.** Si votre conjoint(e) atteint 65 ans avant vous, et si cette personne a souscrit des tranches supplémentaires d'assurance-vie, elle pourra les conserver, jusqu'à concurrence de 30 000 \$, et ce, jusqu'à ce que vous atteigniez l'âge de 65 ans.

## Assurance décès, mutilation, accident (DMA)

Bonne nouvelle! Les primes sont gelées pour l'année 2011.

### Note importante concernant le DMA

Dans le cas d'une réclamation, un avis écrit de l'accident doit être transmis dans les 30 jours de la date d'accident à l'assureur et une preuve écrite de la perte doit être fournie à l'assureur dans les 90 jours de la date de cette perte. Donc, vous devez communiquer avec la Fraternité dans les premiers jours de l'accident afin que la Fraternité puisse faire les démarches qui s'imposent auprès de l'assureur.

## D. Soins dentaires

### TARIFS – SOINS DENTAIRES

#### ACTIFS

TYPE DE PLAN	TAUX HEBDOMADAIRE	
	2010*	2011*
<b>Individuel</b>	1,55 \$	<b>2,00 \$</b>
<b>Couple/ Monoparental</b>	9,48 \$	<b>10,82 \$</b>
<b>Familial</b>	16,78 \$	<b>18,95 \$</b>

#### RETRAITÉS

TYPE DE PLAN	TAUX PAR RENTE	
	2010	2011
<b>Individuel</b>	17,22 \$	<b>19,17 \$</b>
<b>Couple/ Monoparental</b>	34,40 \$	<b>38,29 \$</b>
<b>Familial</b>	50,21 \$	<b>55,88 \$</b>

\* Attention : ces primes comprennent une partie de la contribution de l'employeur au montant de 6,85 \$, en vertu du paragraphe 18.02 de la convention collective. **Pour membres actifs seulement.**

## Soins dentaires : individuel, couple/monoparental ou familial?

Il est possible d'ajouter sa conjointe, son conjoint ou un enfant de plus de 10 ans et ce, sans examen dentaire lors de la période de réinscription qui vient aux trois ans. La prochaine de ces périodes sera à l'automne 2011 et entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2012. Prenez toutefois note qu'un mois avant le dixième anniversaire de naissance de votre enfant, il est également possible de l'inscrire à votre dossier d'assurance sans examen dentaire.

Veillez également noter que si un membre a plusieurs enfants et que l'un des enfants atteint l'âge de 10 ans et qu'il est couvert par le plan, les autres enfants ont droit aux mêmes couvertures avec La Capitale. Prenez toutefois note que les enfants de moins de 10 ans sont couverts d'emblée par le régime d'assurance dentaire gouvernemental, et que ce que nous couvrons, c'est une panoplie de services non couverts par le gouvernement. ●

# Le Club de chasse et pêche

des policiers et policières de Montréal

*50 ans de nature et d'aventure!*

**Pour vos activités  
de pêche, de chasse  
et de plein air  
nous aimerions  
vous accueillir.**

## **Devenez membre**

C'est avantageux et peu coûteux!  
Frais d'inscription : promotion... 0\$ en 2010!  
Frais annuels : 250\$

**Visitez-nous sur : [ccpppm.wordpress.com](http://ccpppm.wordpress.com)**



*Joyeuses Fêtes!*

Consultez notre site pour  
connaître nos promotions  
ou communiquez  
avec Yvan St-Louis :  
514 253-9061 (domicile) ou  
514 280-0923 (bureau)  
Téléavertisseur : 514 304-8631  
[yvan.st-louis@sppm.qc.ca](mailto:yvan.st-louis@sppm.qc.ca)





## SOCIÉTÉ DU MUSÉE DE LA POLICE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL ET DE L'ÎLE BIZARD

JEAN-MARC DE NOBILE  
COMMUNICATEUR  
MUSÉE DE LA POLICE DE MONTRÉAL

# Saviez-vous que...

- En **1823**, on réorganise et régleme le **Service de guet à Montréal**. Composé d'un officier, d'un homme de confiance (sous-officier) et de 27 hommes, tous travaillaient de soir. Douze hommes formaient une patrouille, laquelle était répartie en quatre subdivisions de trois hommes, dont l'un agissait comme chef. Leurs devoirs étaient de maintenir la tranquillité publique, d'arrêter toute personne suspecte et de la conduire au **corps de logis** (Watch house : ancêtre du poste de police) afin de la remettre à l'officier en devoir. Du 1<sup>er</sup> juin au 31 août, la patrouille se faisait deux fois par nuit, soit de 22 h à minuit et de 1 h à 3 h et, du 1<sup>er</sup> septembre au 31 mai, trois fois par nuit, soit de 21 h à 23 h, de 00h01 à 2 h et enfin, de 3 h à 5 h. Ils devaient passer de deux à trois minutes par intersection afin de s'assurer de la tranquillité des environs. Le chef des hommes de guet était aussi responsable de surveiller l'éclairage de la cité. En 1836, il y avait **364 lumières à fanal**.



- C'est en **1880** que le Service de police de Montréal se dote de son **premier système téléphonique interne** reliant les postes au Quartier général. Toutefois, c'est en 1882 seulement que les postes peuvent finalement communiquer entre eux et même échanger des renseignements avec d'autres corps policiers par téléphone.
- Voici la **répartition des officiers et constables en 1882**

### PAR GROUPE D'ÂGE

23 à 30 ans	56
30 à 40 ans	90
40 à 50 ans	80
50 à 60 ans	40
60 à 72 ans	11
<b>Total</b>	<b>277</b>

### PAR ANNÉES DE SERVICE

moins d'une année de service	40
1 à 5 années de service	98
5 à 10 années de service	44
10 à 15 années de service	40
15 à 20 années de service	37
20 à 38 années de service	18
<b>Total</b>	<b>277</b>

\* En **1882**, il y avait huit détectives au SPM.

- En **1885**, la ville est aux prises avec une épidémie de **petite vérole**. Vue la proximité des services municipaux, les policiers doivent recueillir les cadavres, ce qui ne fait pas l'unanimité. Devant l'impopularité de cette nouvelle tâche, le Maire ordonne la vaccination et/ou revaccination de tous les policiers, sous peine de licenciement.
- En **1886**, le Bureau des détectives, toujours composé de huit enquêteurs, travaillait en mode « enquêteur-relève », c'est-à-dire qu'il y en avait un qui travaillait en matinée et revenait pour la première partie de la nuit, un deuxième qui travaillait l'après-midi et la deuxième partie de la nuit et les six autres de jour.
- **La patrouille de nuit fut créée à la fin de 1885** ; composée au début par six à huit hommes, pour ensuite grossir à un effectif de 16 en plus du chef du bureau. Entre 19 h et 20 h, ils partent en trois groupes et pénètrent dans les endroits malfamés pour obtenir des preuves ou procéder à des arrestations. Ils sont aussi tenus d'assister les constables dans leurs rondes de nuit ou lors d'incendies.
- **C'est en 1893** que l'on remet le **premier manuel** en abrégé contenant les Règlements municipaux et les lois provinciales et fédérales.



## SOCIÉTÉ DU MUSÉE DE LA POLICE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL ET DE L'ÎLE BIZARD

■ En **1894**, on inaugure le **système d'alarme et de patrouille** maintenu par trois opérateurs et soutenu par huit charretiers (*ancêtre de la patrouille à prisonnier*) alors que 98 boîtes d'alarme sont installées à différents endroits de la ville. Lors d'une urgence ou dans le cadre d'une arrestation, le policier n'a qu'à s'y rendre, ouvrir la porte avec sa clé et communiquer avec le QG. On dépêche alors une voiture de patrouille (à cheval) à l'endroit de l'appel. Dans la première année du système, les six *voitures patrouilles* parcourent 4 746 milles (7 900 km) et répondent à 4 689 appels d'alarme. Elles ont transporté 3 805 détenus, 112 malades et huit cadavres.



■ C'est en **1897** que le chef du **Bureau des détectives**, M. Carpentier, a fait acheter six bicyclettes. On sait qu'en 1901, ces bicyclettes servaient entre autres à faire la patrouille des « maisons vacantes » lors de la saison estivale.

■ En **1893**, le chef de police de Montréal **acheta 28 instruments de musique** tels que flûtes, clarinettes, trombones, cornets, barytones, altos, contrebasses, triangle et cymbales **afin de créer une fanfare**. Les fanfares étaient très populaires à cette époque et celle du SPM, composée d'une vingtaine de policiers, tenait des répétitions à différents endroits publics de la ville, s'attirant la foudre de « L'Union protectrice des Musiciens », qui l'accusait de concurrence déloyale, en ce sens que les policiers étaient rémunérés, habillés et soignés gratuitement par la Ville. Vers **1900**, cela créait aussi des conflits avec les autres constables car ceux de la fanfare ne travaillaient jamais de nuit. **En 1903, le chef de police mit fin à la fanfare.**

■ Bien que le grade de « **sergent** » ait connu quelques brefs moments d'existence dans les années antérieures, ce grade fut officiellement **créé le 22 mars 1905** et les titulaires étaient alors autorisés à porter ses galons sur le bras gauche, ainsi qu'un insigne de képi de « sergent ».

■ **À partir de 1900, les officiers adoptaient** le port de la **bande rouge sur le pantalon**. En **1901**, les **capitaines** demandaient et obtenaient l'autorisation de porter une bande d'étoffe noire tressée sur le pantalon et, en **1905**, les **lieutenants** demandaient et obtenaient le droit de poser une bande noire sur leurs pantalons.

■ Dans les années **1960-70**, il existait un **service téléphonique interne sécurisé au SPM/SPCUM** nommé **PAX**. Tous les postes et les unités en possédaient. Il suffisait de composer trois chiffres sur ce téléphone pour communiquer entre nous. Par exemple, pour rejoindre la Centrale d'Information, on composait le 201.

■ Durant ces **mêmes années**, il n'existait que dix **codes pour les messages radio**. Il s'agissait de :

10-01	Essence
10-02	Repas
10-03	Garage
10-04	Atelier (Radio)
10-05	En ondes
10-06	Répétez
10-07	À l'aide
10-08	Hors d'ondes
10-09	Votre position
10-10	Annulez

\* Les **radios d'autos devaient être éteints** si l'on quittait le véhicule pour une longue période de temps sinon la batterie se déchargeait. Il n'était pas rare d'entendre des autos-radios demander à l'opérateur de leur envoyer un véhicule muni de câbles survolteurs...

■ Il existait un **permis de conduire spécial pour les policiers et policières du SPM/SPCUM dans les années 1960-70, communément appelé « carte bleue »**. Pour en obtenir un, le policier ou la policière devait être titulaire d'un permis de conduire « chauffeur » du Bureau des véhicules automobiles du Québec. Il ou elle devait ensuite se qualifier en réussissant un cours théorique et pratique, un test psychophysique, un examen écrit et un test d'aptitude au volant auprès de la sous-section des véhicules automobiles de l'École de formation du Service de police de Montréal.

Ce permis pouvait être suspendu pour diverses raisons ou même être perdu pour une période de temps spécifique. Le policier ou la policière devait alors se qualifier de nouveau à l'École de formation du SPM.



**Dans la directive générale DG 67-GP-8 du code de procédure de 1967 qui a trait à la tenue et au maintien,**

on retrouve, entre autres, les normes suivantes :

- 1) cheveux taillés courts, amincis aux tempes et à la nuque.
- 2) les cheveux sur les tempes ne doivent pas descendre plus d'un quart de pouce (62 mm) en bas de l'attache supérieure de l'oreille.
- 3) la barbe fraîchement rasée au moment de prendre le service.

- 4) le képi posé droit, parallèle au sol, visière propre, à la hauteur des sourcils.

***Nombreux sont les policiers qui ont été réprimandés pour ne pas s'être conformés à cette directive...***

Pour ce qui est du « salut », le policier doit saluer avec la main quand il se présente ou rencontre un officier en uniforme ou en civil, le Maire, les conseillers, les juges et autres dignitaires, ou un officier des forces armées. Exception : le policier ne salue pas en cas d'extrême danger, ou dans les ascenseurs, sans son képi, en véhicule ou encore en tenue de ville.

**En terminant, permettez-moi, au nom des bénévoles ainsi que du conseil d'administration du musée, de vous souhaiter une belle période des fêtes ainsi qu'une année 2011 remplie de santé et de bonheur !**

**À l'an prochain !**

# Notre distinction coopérative...



## Journée Fèves au lard

Une 44<sup>e</sup> édition sous le signe de la coopération et de la bonne humeur !



## Manifestation

Le 460 Gilford au cœur de la manifestation !



## Méchoui annuel de l'APPRM

M. Yvon Séguin représentait la Caisse pour l'événement. On le voit en compagnie de représentants de l'Association et des 3 gagnants du tirage de la Caisse : Jacqueline St Jacques, Marc-Pierre Plouffe et Georges Sauriol.



## Calendrier 2011

### *Distribution en milieux de travail*

Les calendriers de bureaux destinés à vos milieux de travail ont été remis à vos représentants syndicaux lors de l'assemblée statutaire du 9 décembre.

Aucune distribution du calendrier mural offert en partenariat avec la Fraternité, l'Association de Bienfaisance et de Retraite et la Coopérative de consommation n'est prévue cette année puisque le calendrier 2011 se trouve au verso de celui de 2010.

### *Besoins individuels*

Des exemplaires de format bureau sont disponibles dans nos différents centres de services pour répondre à vos besoins individuels.

Tous les calendriers muraux 2010-2011 ont été distribués.

## NOUVEAU

### Calendrier électronique

Tous les membres inscrits au calendrier chanceux en 2010 et ceux dont une adresse de courriel apparaît à leur dossier Desjardins recevront par messagerie électronique un calendrier électronique pouvant faire office de fond d'écran. Ce dernier comportera un numéro chanceux vous permettant de compléter votre inscription au Calendrier chanceux pour les 12 tirages de l'année 2011.

# Investir par prélèvements automatiques, une stratégie gagnante dans un marché volatil!

## *Beaucoup d'épargnants apprécient la formule d'investissement par prélèvements automatiques*

- Vous déterminez vous-même le montant et la fréquence de vos prélèvements et vous pouvez les modifier quand vous voulez (si vous obtenez une augmentation de salaire, par exemple).
- Chaque versement est prélevé automatiquement sur votre compte. Vous n'avez pas à vous déplacer ni à exécuter de transactions. Ainsi, aucun risque d'oubli! Nous nous occupons de tout.
- De semaine en semaine ou de mois en mois, votre capital s'accroît et fructifie. Une somme, même petite, peut produire des résultats très impressionnants.

Une méthode qui offre une discipline efficace à l'épargne et vous assure une planification budgétaire facilitée, disponible dans tous les types d'investissements.

Dans le contexte d'un marché volatil, les fluctuations constituent le facteur crucial qui permet au portefeuille de prendre davantage de valeur. À la suite d'une baisse prolongée des marchés, l'investissement périodique diminue la période de récupération de la valeur de vos placements. Puisque les parts acquises affichent une valeur unitaire plus faible, elles sont plus nombreuses à profiter lorsque les cours remontent!

### Évolution du capital accumulé selon le montant investi périodiquement

Durée	Capital investit	Capital accumulé*	
10 ans	12000\$	17399\$	Investissement mensuel: 100\$
20 ans	24000\$	51428\$	
30 ans	36000\$	118368\$	

*Avez-vous votre programme de prélèvements automatiques personnalisé?  
Si oui, avez-vous révisé ses modalités dernièrement?*

*Communiquez sans tarder avec votre conseiller!*

## Horaire du temps des fêtes

Les 24 et 31 décembre 8h30 à 13h

Les 27, 28 décembre 2010  
et 3, 4 janvier 2011 fermée

Les 29, 30 décembre 2010  
et 5, 6 janvier 2011 8h30 à 16h30

En cette période de réjouissances, de partage et de rapprochement, nous tenons à vous remercier chaleureusement de la confiance que vous nous témoignez.

*Toute l'équipe vous souhaite un très joyeux Noël et une nouvelle année remplie de santé, bonheur et succès!*



Caisse Desjardins des  
policiers et policières

[www.caisse-police.qc.ca](http://www.caisse-police.qc.ca) pour mieux vous informer!

#### SIÈGE SOCIAL

460, rue Gilford, Montréal (Québec) H2J 1N3  
téléphone: 514.VIP.1004 (847)  
sans frais :1.877.VIP.1004 (847)  
télécopieur: 514. 847.1004

#### CENTRES DE SERVICES

Couronne Sud  
Couronne Nord  
Sûreté du Québec - Montréal  
Québec

# Une Fraternité qui s'investit dans la communauté

Dans ce numéro, nous verrons que la Fraternité, après s'être investie au service de ses membres, a tenu le pari d'étendre les bienfaits de son organisation à la communauté.

## Charité bien ordonnée commence par soi-même...

À la fin des années 1800, les policiers de Montréal, quoiqu'effectuant un travail dangereux, étaient très mal payés et ne jouissaient d'aucun avantage social tel qu'un régime de retraite et des assurances vie ou invalidité. Quand un policier devenait invalide ou décédait des suites des nombreux risques du métier, c'était la misère qui attendait assurément sa famille. C'est afin de pallier cette injustice flagrante que

les policiers de Montréal mirent sur pied en 1892 l'*Association de bienfaisance et de retraite de la police de Montréal*. Près de 120 ans plus tard, cette association existe toujours et gère encore le fonds de retraite des policiers et policières de Montréal!

En outre, au début des années 1900, Montréal est devenue la métropole incontestée du Canada avec plus d'un demi-million d'habitants. Mais son service de police a de la difficulté à conserver ses constables plus de 10 ans. Afin de créer un

esprit de corps et d'améliorer la formation et la condition physique de ses collègues, le caporal Pierre Bélanger fonde en 1903 l'**Association athlétique amateur de la police de Montréal**. Les policiers de Montréal participeront notamment à des tournois sportifs avec les policiers d'autres villes canadiennes et américaines. Bien qu'elle ait changé de nom pour l'*Association athlétique et sportive de la FPPM*, l'organisation est toujours... en pleine forme! Elle occupe même une section de La Flûte.

## La marche de 1992...

### Urgent! Chef demandé!

Tel était le mot d'ordre des 2000 membres de la Fraternité qui ont défilé sur la rue Saint-Denis depuis le Centre social jusqu'au QG le 13 février 1992. La *Marche du respect*, le nom donné à cette manifestation par ses organisateurs, a été l'une des plus importantes de l'histoire du syndicalisme policier au Québec. Tout avait commencé six mois plus tôt lors d'une opération de filature, opération qui se solda malheureusement par le décès du suspect faisant l'objet de la filature. Sans attendre les conclusions du Coroner ni celles du Commissaire à la déontologie policière, le chef Saint-Germain rend public un rapport d'enquête accusant le sergent en cause d'avoir commis une «grave erreur de jugement» et ordonne sa mutation dans un autre service. Indignés, se sentant trahis et abandonnés par la direction, environ 2000 membres de la Fraternité descendent dans la rue pour réclamer la démission du chef Saint-Germain. Comme on peut le constater, certaines actions passent à l'histoire! D'ailleurs, parions qu'on parlera encore de la **marche de 2010** dans vingt ans!

## L'extension de l'action sociale de la Fraternité

Au fur et à mesure que les conditions de travail et les avantages sociaux des policiers de Montréal ont progressé grâce au travail de la Fraternité, cette dernière a mis de plus en plus d'efforts à venir en aide aux segments moins privilégiés de la communauté montréalaise.

## Les Journées annuelles de fèves au lard

C'est en 1966 que fut organisée la première journée annuelle des fèves au lard. L'idée était si bonne et si efficace qu'encore aujourd'hui elle est la plus importante activité de collecte de fonds menée par la Fraternité. Une journée par année, des dizaines de bénévoles préparent et distribuent à travers Montréal des repas chauds achetés au préalable par des individus et des groupes, soit environ 20 000 repas. En 2009, à elle seule, cette activité a permis de récolter un montant de 114 084 \$ de profits nets. Depuis l'an 2000, cet événement est placé sous la présidence d'honneur du coloré journaliste sportif émérite Rodger Brulotte, et sous les coprésidences du président de la Fraternité et du directeur du SPVM.

## L'omnium de Golf

Pour sa part, le tournoi de golf annuel en était à sa 32<sup>e</sup> édition l'été dernier. Plus modeste que la journée des fèves au lard quant aux revenus, l'omnium n'en est pas moins une occasion importante pour les membres de la Fraternité et pour plusieurs de ses partenaires de réaffirmer leur solidarité à l'égard de la communauté montréalaise dans un cadre festif et champêtre.

En 2010, il a réuni près de 500 personnes et permis de récolter 24 871 \$ de profits nets, versés dans le Fonds humanitaire de la Fraternité.

## Le Fonds humanitaire de la Fraternité

C'est en février 1991 que le Fonds humanitaire de la Fraternité a officiellement vu le jour. Vue l'importance grandissante de ses deux principales activités de collecte de fonds, la Fraternité s'est dotée d'une structure visant à encadrer et coordonner la redistribution des sommes recueillies aux organisations charitables du Grand Montréal. Depuis cette date, le Fonds distribue annuellement des montants à des dizaines d'organismes qui œuvrent soit au niveau local (sommes remises par l'entremise des PDQ), ou encore à l'échelle du Grand Montréal par le biais du Fonds global. Le comité de sélection privilégie notamment les organismes venant en aide aux enfants des milieux défavorisés et aux personnes souffrant de maladies mentales, ainsi qu'aux sociétés faisant de la recherche sur des maladies chroniques. Parmi plusieurs organisations connues du grand public qui ont reçu l'aide du Fonds, souli-

## Sommes recueillies annuellement par le Fonds humanitaire 2005-2009

ANNÉE	MONTANT NET RECUEILLI
2005	106 903
2006	101 267
2007	110 272
2008	134 226
2009	138 955
<b>Total</b>	<b>591 623</b>

gnons le *Club des petits déjeuners*, au cours des trois dernières années.

On voit que les sommes recueillies par le Fonds sont loin d'être négligeables. Au cours des 10 dernières années, c'est plus d'un million de dollars que la Fraternité a distribué dans la communauté. Soulignons enfin que la Fraternité organise chaque année une collecte de sang. Autant de bonnes raisons pour les policières et les policiers de Montréal d'être fiers d'eux et de leur syndicat! 🍀

Sources : Jacques Rouillard et Henri Goulet, *Solidarité et détermination. Histoire de la Fraternité des policiers et policières de la Communauté urbaine de Montréal*, Montréal, Boréal, 1999. <http://www.fppm.qc.ca/publications/>

## 2010

Le 8 juin 2010, Lyne Trudeau, actuelle vice-présidente aux Relations de travail, devient la première femme élue au conseil de direction de la Fraternité. Une première qui lui vaudra assurément une place dans la mémoire collective de la Frat!



JEAN-MARC CIMON  
PRÉSIDENT



Le conseil d'administration et l'ensemble  
de la Symphonie s'unissent à moi pour  
que les sons et les images de la saison  
emplissent vos jours de la magie des fêtes!

*Joyeux Noël!*



*La perfection ne s'atteint que par la répétition de l'effort.*



*Le dévouement et la performance de Denise nous aide à donner le meilleur de nous mêmes!*



*Le directeur **Rolland Coté** tend l'oreille afin de détecter la justesse de chaque note. Quel sera son verdict?*



# « Prenez et mangez, ceci est mon corps »

**Au moment où je vous écris ce message, je viens de célébrer des funérailles. La personne décédée nous a quittés d'une manière tragique, et l'assemblée nombreuse était profondément bouleversée. La personne décédée, sportive, intelligente, perfectionniste et sensible, avait un sourire franc qui ne laissait pas deviner une quelconque fragilité. Et tout à coup, un cri dans la nuit qui nous ébranle, qui nous réduit à notre impuissance.**

Il y a un mystère qui ne nous appartient pas. Lorsqu'on ne sait pas, nous avons le devoir de nous taire et de ne pas fouler insolemment une terre sacrée qui n'appartient qu'à Dieu et sa bien-aimée.

Cependant ce cri vient retentir au cœur de notre réalité et est appelé à devenir pour nous une parole de Dieu. Non pas une parole qui condamne, qui culpabilise, mais qui éclaire, qui instruit et qui convertit.

Il y a dans le corps policier une longue histoire de solidarité. Ce qui fait qu'un corps est un corps, c'est l'unité entre les membres. Et l'unité c'est le contraire de la division. On ne peut pas être policier par soi-même, on ne peut l'être qu'en lien étroit et solidaire avec les autres qui exercent le même service qui fondamentalement en est un d'autorité.

J'ai personnellement reçu un appel au sacrement de l'Ordre, alors que mes confrères policiers et policières appartiennent au service d'ordre. L'ordre s'oppose au désordre, et pour qu'il puisse régner, il faut que le mal qui divise soit dominé. Cette tâche qui se renouvelle chaque jour exige de ceux qui l'exercent non pas d'avoir un pouvoir du dehors, mais une habilité qui vient du dedans.

Je ne peux pas être prêtre uniquement par moi-même, car souvent le mal auquel j'ai à faire face vient toucher des fragilités qui m'habitent. J'ai alors besoin de me les avouer, de les partager avec des personnes qui sont capables de ne pas me juger, mais de m'accueillir et aussi de me révéler, par leur expérience, les forces qui me feront découvrir les issues pour grandir, aider les autres, et tenir devant l'adversité sans arrogance, mais avec vigilance.

Ces rencontres me nourrissent, me fortifient et me donnent d'expérimenter que je ne suis pas seul dans le combat. Je crois qu'il en va de même chez les policiers. Une longue tradition leur a appris à mener la lutte ensemble car le mal est toujours plus grand que nos seules ressources. Et bien qu'il s'exprime souvent à travers une personne unique, il est légion.

Accepter de s'ouvrir à nos semblables et recevoir l'expérience de ceux qui nous précèdent n'est pas une faiblesse mais une sagesse. N'ayons pas peur de devenir ce corps qui nourrit car c'est à lui que l'on appartient et c'est avec lui que la mission est possible. 🍷

Avis : cette chronique n'engage que son auteur



## DE VIVE MÉMOIRE

### Décès

**Alberto, Roger**

(agent 405)

Embauché le 4 avril 1952

Retraité le 5 avril 1982

Décédé le 31 octobre 2010  
à l'âge de 84 ans

**Alexander, Marcel**

Embauché le 28 mars 1949

Retraité le 1<sup>er</sup> avril 1979

Décédé le 15 octobre 2010  
à l'âge de 83 ans

**Amiot, Maurice**

(sergent-détective)

Embauché le 15 octobre 1951

Retraité le 1<sup>er</sup> juin 1981

Décédé le 24 septembre 2010  
à l'âge de 85 ans

**Aubin, René**

(sergent-détective)

Embauché le 7 juillet 1952

Retraité le 1<sup>er</sup> mars 1985

Décédé le 22 septembre 2010  
à l'âge de 82 ans

**Bazinet, Jacques**

(agent 1647)

Embauché le 15 juin 1953

Retraité le 5 mars 1985

Décédé le 7 octobre 2010  
à l'âge de 76 ans

**Bourget, Roland**

(directeur)

Embauché le 9 septembre 1955

Retraité le 12 février 1989

Décédé le 11 septembre 2010  
à l'âge de 74 ans

**Corbin, Karl**

(agent 3343)

Embauché le 26 février 1973

Retraité le 5 janvier 2001

Décédé le 14 novembre 2010  
à l'âge de 59 ans

**Durocher, Vianney**

(sergent-détective)

Embauché le 3 janvier 1941

Retraité le 4 janvier 1972

Décédé le 25 juillet 2010  
à l'âge de 95 ans

**Ferland, Gilles**

(sergent-détective)

Embauché le 3 septembre 1954

Retraité le 7 février 1985

Décédé le 28 octobre 2010  
à l'âge de 75 ans

**Galarneau, André**

(agent 972)

Embauché le 18 novembre 1957

Retraité le 7 janvier 1986

Décédé le 18 octobre 2010  
à l'âge de 76 ans

**Gelderblom, Guy**

(sergent-détective)

Embauché le 4 mars 1957

Retraité le 5 mars 1987

Décédé le 27 octobre 2010  
à l'âge de 74 ans

**Gingras, Yvon**

(agent 354)

Embauché le 15 décembre 1958

Retraité le 20 janvier 1989

Décédé le 2 novembre 2010  
à l'âge de 79 ans

**Guimond, Jean-Pierre**

(capitaine)

Embauché le 16 septembre 1952

Retraité le 1<sup>er</sup> octobre 1984

Décédé le 3 octobre 2010  
à l'âge de 80 ans

**Hébert, Lucile**

(agente 4302)

Embauchée le 2 décembre 1947

Retraitée le 6 mai 1984

Décédée le 17 août 2010  
à l'âge de 84 ans

**Houle, Gérard L.**

(agent 129)

Embauché le 28 mars 1949

Retraité le 1<sup>er</sup> mai 1976

Décédé le 26 août 2010  
à l'âge de 84 ans

**Legros, Gilles**

(sergent)

Embauché le 19 octobre 1960

Retraité le 8 juillet 1995

Décédé le 29 octobre 2010  
à l'âge de 71 ans

**Mc Manus, Raymond**

(sergent)

Embauché le 2 juillet 1946  
Retraité le 3 juillet 1976  
Décédé le 21 octobre 2010  
à l'âge de 91 ans

**Prévost, Émilien**

(sergent-détective)

Embauché le 15 décembre 1958  
Retraité le 17 décembre 1988  
Décédé le 9 octobre 2010  
à l'âge de 76 ans

**Primeau, Line**

(agente 5689)

Embauchée le 20 septembre 2004  
Décédée le 26 octobre 2010  
à l'âge de 31 ans

**Richard, Serge**

(sergent-détective)

Embauché le 23 septembre 1985  
Retraité  
Décédé le 31 août 2010  
à l'âge de 46 ans

**Sénécal, Jean**

(sergent-détective)

Embauché le 14 décembre 1964  
Retraité le 5 juillet 1996  
Décédé le 14 août 2010  
à l'âge de 64 ans

**Simard, Germain**

(sergent)

Embauché le 8 septembre 1953  
Retraité le 15 février 1982  
Décédé le 24 août 2010  
à l'âge de 79 ans

**St-Jacques, Raymond**

(agent 1279)

Embauché le 18 avril 1950  
Retraité le 21 mars 1985  
Décédé le 13 octobre 2010  
à l'âge de 82 ans

**Thibaudeau, Pierre**

(agent 3980)

Embauché le 4 janvier 1960  
Retraité le 7 janvier 1993  
Décédé le 6 octobre 2010  
à l'âge de 74 ans

**Thibodeau, Roland**

(agent 2631)

Embauché le 14 décembre 1964  
Retraité le 1<sup>er</sup> octobre 1974  
Décédé le 3 septembre 2010  
à l'âge de 71 ans

**Vaskelis, Richard**

(agent 276)

Embauché le 8 mai 1967  
Retraité le 5 octobre 1994  
Décédé le 28 août 2010  
à l'âge de 63 ans

## Erratum

Dans notre dernier numéro, les photos de deux de nos membres décédés ont été inversées par erreur. Nos excuses.

**Cardin, Pierre**

(sergent-détective)

Embauché le 14 décembre 1964  
Retraité le 15 décembre 1993  
Décédé le 1<sup>er</sup> août 2010  
à l'âge de 68 ans

**Cardinal, Jacques**

(sergent-détective)

Embauché le 11 avril 1960  
Retraité le 16 juin 1985  
Décédé le 11 mai 2010  
à l'âge de 71 ans

M. Joseph Morais est décédé le 7 octobre dernier à l'âge de 87 ans. Monsieur Morais a été à l'emploi de la Fraternité de 1962 à 1987. Il a notamment occupé les postes de surintendant de l'édifice et de gérant du restaurant. Il était le père de Pierre Morais, toujours à l'emploi de la Fraternité.



## Les Jeux Mondiaux des Policiers et Pompiers à Montréal en 2017 ?

Montréal, par l'intermédiaire du SPVM et du SPIM, tente d'obtenir la tenue des Jeux Mondiaux des Policiers et Pompiers de 2017. À la suite du dépôt de sa candidature, les membres du comité organisateur, dont la maison-mère se situe à San Diego, sont venus rencontrer les membres du comité de Montréal et visiter les installations sportives. Comme les photos qui suivent en témoignent, la Fraternité et ses organismes associés ont mis l'épaule à la roue pour que Montréal l'emporte !



*Merci aux employés cols bleus du SPVM qui ont été d'une très grande utilité tout au long de la visite.*



*Les membres de San Diego (vêtus de vert) ont été reçus au Stade olympique, où nous prévoyons faire l'ouverture des jeux 2017 !*



***Mario Lanoie**, vice-président à la recherche et aux communications, reçoit la délégation de San Diego pour un dîner à la Fraternité.*



*Les représentants de nos organismes associés étaient présents à ce dîner.*



GUY LEFRANÇOIS

PRÉSIDENT  
ASSOCIATION SPORTIVE ET ATHLÉTIQUE DE LA FPPM

## TOURNOI DE HOCKEY 2010 DE LA FRATERNITÉ

### Le feu et la glace !



Un tournoi d'une telle envergure nécessite un groupe de bénévoles hors pair. Voici les bénévoles qui couvraient le tournoi au complexe Saint-Michel.



Une partie de l'équipe des bénévoles assurant le bon déroulement du tournoi au complexe Gadbois.



L'équipe championne de la classe AAA, l'équipe des pompiers de Montréal.



Le capitaine de l'équipe championne de la classe AAA, l'équipe des pompiers de Montréal, en compagnie de **Robert Boulé**, vice-président à la prévention et aux relations avec les membres, et de **Raymond Desmarais**, membre du comité organisateur du tournoi.



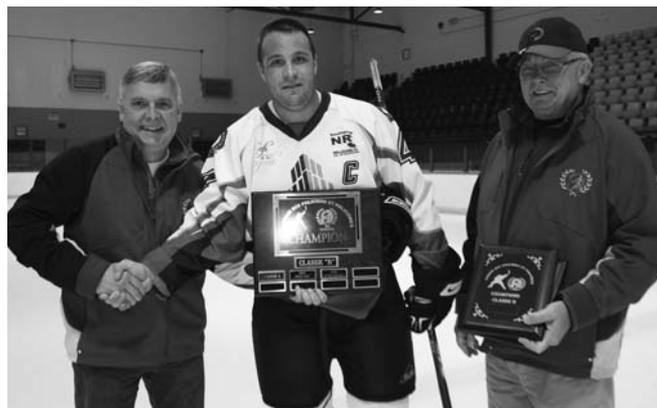
Les finalistes de la classe AAA de la Sûreté du Québec.



La plaque de l'équipe finaliste de la classe AAA est remise au capitaine de l'équipe de la Sûreté du Québec.



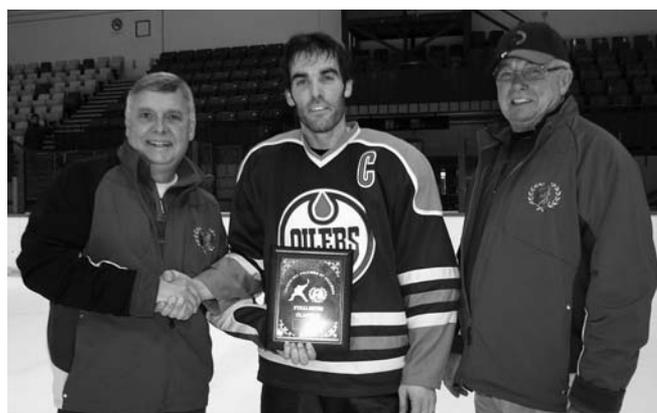
L'équipe championne de la classe B, le PDQ-21.



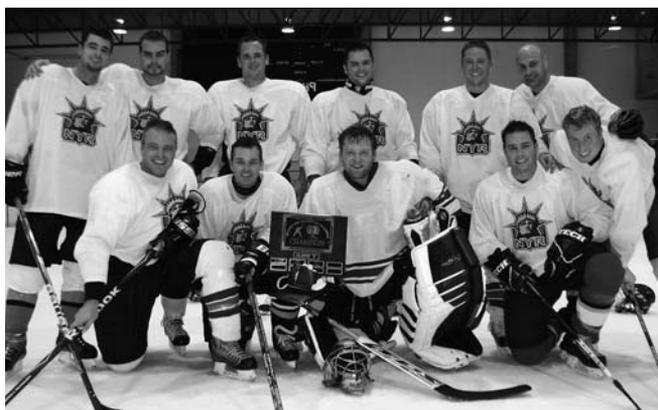
La plaque de l'équipe championne de la classe B a été remise à **Jimmy Carl Michon**.



L'équipe finaliste de la classe B, les Oilers de BFI.



La plaque de l'équipe finaliste de la classe B est remise au capitaine **Jonathan Larivée**.



L'équipe de Laval, championne de la classe C.



La plaque est remise au capitaine de l'équipe de Laval, championne de la classe C, **Robert De Blois**.



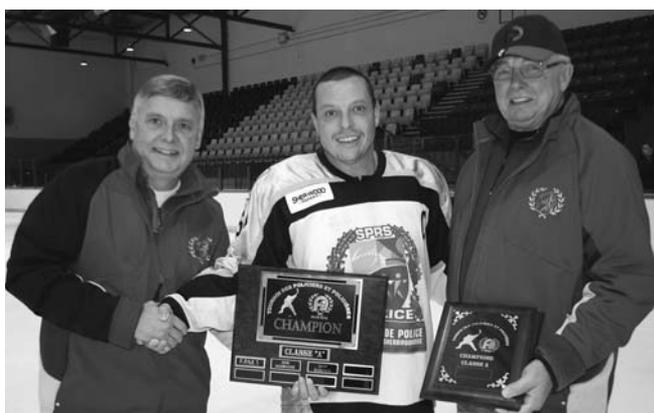
L'équipe finaliste de la classe C, du PDQ-27.



Le capitaine du PDQ-27, équipe finaliste de la classe C, **Marc-André Lavoie**.



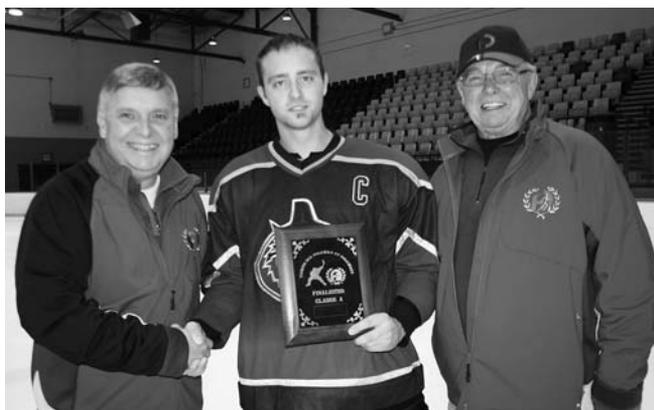
L'équipe championne de la classe A, du Service de police de Sherbrooke.



L'équipe du Service de police de Sherbrooke, championne de la classe A, représentée par son capitaine, **Patrick Roy**.



L'équipe finaliste de la classe A, de la Sûreté du Québec.



Le capitaine de l'équipe finaliste de la classe A, **Dave Dagenais**



*Mireille Turgeon, la capitaine de l'équipe finaliste de la classe féminine, les Deux-rives, en compagnie de Serge Boulianne, du comité organisateur, Normand Prévost, directeur général de la Caisse Desjardins des policiers et policières, et François Dupuis, président du tournoi.*



*L'équipe finaliste de la classe féminine, les Deux-rives.*



*L'équipe championne de la classe féminine, du Service de police de la Ville de Québec, représentée par sa capitaine, Karine Dumont.*



*L'équipe championne de la classe féminine, le SPVQ.*



*Le capitaine de l'équipe les Motards, championne de la classe Montréal, Stéphane Lessard.*



*L'équipe championne de la classe Montréal, les Motards.*



*L'équipe finaliste de la classe Montréal, les Coqs de l'Est, représentée par le capitaine David Joseph.*



*L'équipe finaliste de la classe Montréal, les Coqs de l'Est*



# « Soyons fiers des festivités entourant le 75<sup>e</sup> anniversaire »

**Dans quelques jours se terminera l'année 2010, qui a été marquée par le 75<sup>e</sup> anniversaire de l'APPR. C'est avec beaucoup de fierté que je vous résume les événements de l'année, mis sur pied par notre conseil d'administration et coordonnés par le comité organisateur du 75<sup>e</sup>.**

**C**e comité était composé du vice-président André Sasseville, du secrétaire André Campeau, du trésorier Pierre-Paul Lirette, du directeur aux relations extérieures Jean-Pierre Roy, appuyés inconditionnellement par le reste du conseil d'administration. Un programme de trois activités tout à fait exceptionnel vous a été concocté. Ce programme fut à la hauteur des attentes à en juger par votre participation, puisque les trois activités affichaient *complet*.

Le tout a débuté avec notre soirée des fêtes le 9 décembre 2009, sous la responsabilité d'André Campeau et de Pierre-Paul Lirette. Quelle belle soirée! Vous étiez 398 membres à y participer! Un délectable repas fut servi au plaisir de tous. À la fin du repas, de nombreux prix furent tirés au hasard, notamment un *cinéma maison* ainsi qu'un téléviseur HD de 46 pouces.

APPRM



Sous un soleil radieux, se déroulait le mardi 15 juin dernier notre tournoi de golf annuel au club de golf La Madeleine, soit notre deuxième activité planifiée. Une participation de 412 joueurs inscrits obligea les responsables Jean-Pierre Roy et André Sasseville à choisir un 2<sup>e</sup> terrain pour satisfaire à la demande. Pour la circonstance, en plus de nombreux cadeaux, deux téléviseurs HD de 46 pouces furent tirés au hasard. Les 440 personnes présentes ont fort apprécié le repas et quittèrent les lieux enchantées et heureuses d'avoir passé une si belle journée.

Pour couronner le tout, notre 3<sup>e</sup> et dernière activité était le bal annuel qui se déroulait au Buffet Madison, sous la responsabilité de Jean-Pierre Roy et de Pierre-Paul Lirette. On y constata une participation record de **769 personnes!** Repas gastronomique, musique avec orchestre, disco, et, pour agrémenter le

tout, un spectacle d'une heure avec le chanteur de charme Michel Louvain. De nombreux prix furent offerts, incluant 2 téléviseurs HD de 46 pouces, dont un offert par le Buffet Madison. J'ai profité de l'occasion pour demander aux personnes présentes si elles désiraient que le bal de l'APPR demeure au calendrier de nos activités pour les années à venir. La réponse fut affirmative!

Je vous avais mentionné dans le dernier numéro de La Flûte que nous ajouterions de nouvelles activités pour l'année 2011. Pour la première fois, l'APPR supervisera un voyage à l'extérieur du Québec pour au moins 4 jours: la destination sera les **Chutes Niagara** pour le mois de juin. De plus, l'APPR organisera 2 soupers de tables champêtres, soit les 8 juillet et 28 octobre 2011.

Je vous informe par ailleurs que nous avons retiré de nos activités, le

curling, les fers et la pétanque et que le **Festival western de St-Tite** sera organisé aux 2 ans. La Flûte et le *médiaphone* vous informeront des plus amples détails.

En outre, je veux remercier les membres du conseil d'administration pour leur dévouement, leur disponibilité et surtout, pour leur implication au cours de l'année 2010. Ce fut pour moi une année fertile en émotions, remplie de joie et de bonheur. Je tiens également à remercier tous les membres de leur participation à nos festivités!

En terminant, je voudrais remercier nos associations, l'ABR, la Fraternité, la Caisse Desjardins des policiers et policières ainsi que le Buffet Madison pour leurs commandites.

# Rien que la vérité !

AVEC ANDRÉ SASSEVILLE



■ Malgré ses 78 ans, l'ex-directeur **Gérard Dutil** et son épouse **Maureen**, n'ont pas quitté la piste de danse lors du bal annuel de l'APPR. Un couple en forme !

■ 769 personnes ont assisté au bal annuel de l'APPR du 15 octobre dernier, qui terminait les festivités du 75<sup>e</sup> anniversaire de l'APPR. Ce fut une année festive et remplie d'émotions.

■ Après 30 ans de loyaux services au SPVM, **Normand Prévost** a pris sa retraite comme policier. Il fut fêté le 6 août dernier à la Brasserie Capri, où une centaine de collègues et amis lui ont rendu hommage. Soyez sans crainte, il est toujours le directeur général de notre Caisse !

■ L'ex-s/d **Claude Paquette** – qui fut jadis un super joueur de racquetball – habite les Cantons de l'Est et se maintient maintenant en forme en jouant au hockey.

■ Saviez-vous que **Marcel Chaumont** de la COOP arbitre au hockey même l'été? D'après-vous, est-il en forme?

■ Un gars qui apprécie vraiment sa retraite est l'ex-s/d **Jean-Guy Pilon**, la santé est présente et il profite du bon temps! Ne lâche pas!

■ L'APPR a mis fin à l'activité fers et pétanque. Depuis quelques années, le nombre de participants diminuait et c'était de plus en plus difficile de gérer ce dossier avec les dirigeants de la Ville de Montréal. Merci à tous ceux et celles qui ont participé au cours des 14 années ainsi qu'aux bénévoles.

■ Les principaux organisateurs de la soirée dédiée à **Normand Prévost** ont été : **Alain Brunelle, Normand Beaudoin, Maurice Aucoin** et **Mario Dubé**. Bravo les gars, belle soirée !

■ Saviez-vous que l'épouse de **Clément Mockle, Céline Poirier**, joue au moins 50 parties de golf par année? C'est pour cette raison qu'elle ne paraît pas son âge. Bravo Céline !

■ **Jean Joly** s'est acheté un nouveau bois de départ, le 450, qui envoie la balle très très loin et c'est vrai, car nous l'avons vu très très loin dans le bois. De plus, pour s'habituer à son nouveau jouet, il s'en sert dans le « fairway » avec un tee. Est-ce permis ou bien c'est de la tricherie?

■ Félicitations à **Marc Parent**, nouveau directeur au SPVM.

■ L'ex-sergent **André Laurendeau** s'entraîne régulièrement dans un club de sport de Boucherville. Lorsqu'il s'inscrit, il signe *André Laurendeau, sergent*. Est-ce possible?

■ Une erreur s'est glissée dans la dernière Flûte. Au rallye pédestre, on aurait dû lire : En deuxième position, **Veillette Jean-Claude, Veillette Monique, Fournier Claude** et **Fournier Hélène**. Toutes nos excuses.

■ Les personnes qui ont participé à la journée à La Ronde, le 31 juillet, ainsi qu'au Festival Western de St-Tite, sont revenues enchantées de leur journée.

■ **Normand Turcot**, qui joue au hockey dans la ligue de l'APPR, s'est présenté à l'aréna Chénier le 14 octobre dernier sans son équipement. Il a donc dû retourner chez lui à Repentigny en toute vitesse. Il est revenu, semble-t-il, vers la fin de la 3<sup>e</sup> période. Résultat : aucun but, aucune passe.

■ À la fin de décembre, vous recevrez le calendrier de l'APPR 2011. Il sera encore une fois exceptionnel. Prenez le temps de le lire, toutes nos activités seront incluses dans les pages de notre calendrier.

■ On dénombre 1,3 million de personnes âgées de 80 ans et plus au Canada et la prévision pour 2036 est de 3,3 millions. D'ici 2018, 1,3 million d'emplois seront à combler. De ce nombre, 80 % seront vacants en raison de départs à la retraite... Des chiffres qui font réfléchir.

■ Le prochain tournoi de golf de l'APPR aura lieu le mardi 14 juin 2011. Maximum : 320 joueurs. Départ simultané à 11 h 30. Ce tournoi est strictement réservé aux membres de l'APPR. Il est donc interdit de vendre son billet à un non-membre ou à un membre de sa famille, à qui l'entrée serait refusée.

■ L'ex-s/d **Alain Lacoursière** qui s'est fait connaître pour ses enquêtes dans le milieu de l'art (on le surnommait le Colombo de l'art) a pris sa retraite au printemps dernier. Il est maintenant expert en œuvres d'art. Bonne chance Alain dans tes nouvelles fonctions !

■ Le tournoi de golf des retraités de la Floride se tiendra vendredi le 25 février 2011, au Bonaventure Country Club (pour plus d'informations, voir les pages suivantes).

■ **Jean-Pierre Roy** de l'APPR a fait tout un job en tant que maître de cérémonie lors du bal annuel ! Un vrai pro !

■ Une petite pensée : « le vieillissement arrive brusquement, comme la neige. Un matin, au réveil, on s'aperçoit que tout est blanc. »

■ L'ex/agent **Jérôme Arsenault**, anciennement Vilbon le violoneux, a envie de vous faire connaître un petit coin de son Île en vous faisant découvrir le restaurant *Les Îles en ville*, situé au 5335 rue Wellington à Verdun, où l'on sert des mets typiquement des Îles de la Madeleine. Pour plus d'informations : [www.lesilesenville.com](http://www.lesilesenville.com)

■ Le 4 novembre dernier, plus de 100 personnes ont rendu un bel hommage à l'ex-directeur général de l'ABR, **Louis Monette**, qui a pris sa retraite en juin 2010. Mon cher Louis, les retraités te remercient pour ce que tu as accompli pour eux. Bonne retraite, joie, bonheur et santé ! Tu vas sûrement baisser ton handicap au golf, maintenant que tu as le temps de pratiquer ton sport favori.

■ L'ex-sergent **Gilles Legros** qui fut cavalier à la montagne est décédé d'un cancer en novembre dernier. À sa fille **Nathalie Legros**, policière au SPVM, ainsi qu'à toute sa famille, mes sincères condoléances.

**Joyeuses fêtes à tous !**

## *Une soirée mémorable au bal annuel de l'APPR*

Avec la participation de 769 personnes (du jamais vu !), le bal annuel de l'APPR a encore une fois été victime de son succès. Cette soirée terminait les festivités du 75<sup>e</sup> anniversaire de l'APPR, qui fut couronné d'un immense succès. Comme vous le savez, l'APPR, et tout spécialement son président, veillent à faire de cette soirée un événement de prestige et d'élégance. Ce fut encore une fois une réussite à tous les points de vue et les amateurs de danse s'en sont donnés à cœur joie et ce, du souper à la fermeture. L'APPR offrait nul autre que Michel Louvain en spectacle. Nous avons profité de l'occasion pour fêter les retraités et les veuves de l'Association ayant atteint ou qui atteindront leurs 80 ans au courant de l'année. Selon les dires de plusieurs personnes que nous avons eu plaisir à rencontrer, cette soirée fut mémorable grâce au raffinement, à la chaleur humaine et à la fraternité qui s'en dégagait. Félicitations aux organisateurs dont le responsable était Jean-Pierre Roy, André Campeau, Pierre-Paul Lirette et André Sasseville !



*Au son d'un orchestre et d'une disco mobile, les participants s'en sont donnés à cœur joie à la danse.*



*Encore une fois, **Michel Louvain** a offert un spectacle époustouflant.*



*Paraît-il que les côtelettes d'agneau étaient succulentes !*



Un groupe d'anciens policiers du service de police de la ville de St-Laurent ont tenu à participer à cette merveilleuse soirée ! De gauche à droite, **Gilles Beaulieu, Gilles Dupuis, Hubert Grenier (80 ans) et Raymond Paradis.**



Le Buffet Madison a voulu contribuer au 75<sup>e</sup> anniversaire de l'APPR en offrant à son tour un magnifique téléviseur HD de 46 pouces. La gagnante est **Johanne Chiasson**, épouse de **Raymond Thériault**, entourée de **Pierre-Paul Lirette, Raymond Laframboise, André Campeau**, monsieur **Luciano Gentile**, père de **Steve Gentile** du Buffet Madison, d'**André Sasseville** et enfin, de **Jean-Pierre Roy.**



Pour son 75<sup>e</sup> anniversaire, l'APPR a fait tirer un téléviseur HD de 46 pouces. Le gagnant fut **Pierre Chevalier**. **Raymond Laframboise, Pierre-Paul Lirette** et **Jean-Pierre Roy** lui remettent le prix.



Cinq prix de 100\$ furent tirés au hasard, le président de l'APPR, **Raymond Laframboise**, remet les prix à **Robert Caplette, Diane Bégin, Yvan Gaudreau, Lise Brais** et **Émile Bisailon.**

## La fin de l'activité « fers et pétanque »

L'APPR a mis fin à son activité « fers et pétanque » en 2010. Depuis quelques années, on enregistrait une baisse sensible de participations de nos membres, et ce, sans avoir de nouveaux adhérents. Les responsables de cette activité avaient de plus en plus de contraintes avec l'arrondissement et ce dossier devenait donc de plus en plus laborieux à gérer avec la Ville de Montréal. Nous tenons à remercier les autorités municipales de nous avoir permis de faire cette activité au Parc Saint-Donat durant près de 14 ans. Merci également à Marcel Crevier qui fut le pionnier de cette activité pendant tout près de 13 ans ainsi qu'à Jacques Gauthier, qui a pris la relève en 2010. Merci également aux nombreux participants qui ont fait des jeudis d'été de merveilleux moments ! Enfin, aux bénévoles, mille fois merci !

### Le méchoui: une réussite!

Encore une fois, l'activité méchoui a attiré tout près de 300 personnes. Tout le monde s'est bien amusé et surtout bien régalé avec un succulent repas suivi d'une soirée dansante. Félicitations aux organisateurs Marcel Crevier et Jean-Pierre Roy!



*Gilbert et Lucille Petit ont profité de l'activité méchoui pour souligner leur 59<sup>e</sup> anniversaire de mariage. Félicitations et beaucoup de bonheur!*



*À l'activité méchoui et dans le cadre de son 75<sup>e</sup> anniversaire, l'APPR a fait tirer 4 prix de 25\$. Les gagnants ont été **Francine Gauvreau, Micheline Munger, Francine Charette et Gaëtan Charette. Jean-Pierre Roy, Raymond Laframboise et Marcel Crevier** ont remis les prix.*



*La Caisse Desjardins des policiers et policières a offert trois prix, soit à **Jacqueline Saint-Jacques, Georges Sauriol et Marc-Pierre Plouffe**. On remarque sur la photo, **Jean-Pierre Roy, Yvon Séguin** représentant la Caisse, **Raymond Laframboise et Marcel Crevier**.*

### L'APPR au Festival western de St-Tite

Comment peut-on s'imaginer qu'une ville abritant à peine 4000 habitants peut accueillir en dix jours plus de 500 000 visiteurs? Pour la première fois, l'APPR organisait le 16 septembre dernier une visite à ce festival. Les 112 personnes qui y ont participé furent enchantées de leur visite dans cette ville de la Mauricie. Le rodéo fut apprécié de tous, les participants ont magasiné à leur goût dans les rues de cette municipalité. Félicitations à Jacques Gauthier et Marcel Crevier pour leur sens de l'organisation.



*Malgré une température maussade, plusieurs de nos participants se sont donnés des airs du Far West.*



### Roger Lacroix au festival de Saint-Tite

Lors de notre visite le 16 septembre dernier au Festival western de Saint-Tite, Roger Lacroix se fait plaisir en se payant une randonnée sur le dos d'un bœuf. L'histoire ne dit pas si ce bœuf est toujours resté calme. Bravo Roger!



*Plus de 120 des meilleurs cowboys en Amérique du Nord se sont donnés rendez-vous, en présentant d'exaltants rodéos professionnels.*

## Une 14<sup>e</sup> saison de fers et pétanque

La 14<sup>e</sup> saison de fers et pétanque s'est terminée le 19 août dernier. Ce fut une année difficile puisque dame nature n'était pas au rendez-vous. Malgré ces intempéries, les participants ont passé une agréable saison. Merci aux bénévoles, à la Caisse pour sa participation financière. Merci également au responsable Jacques Gauthier: son règne n'aura duré qu'une année mais ce fut un succès malgré tout. Cette activité est retirée du calendrier de l'APPR.



Les gagnants de la saison 2010 sont: **Colombe Brien, Johnny Antonacci** et **Richard Larose. Jacques Gauthier** et **Marcel Crevier** se font photographier avec les gagnants.



Encore une fois, les dirigeants de notre Caisse ont subi une cinglante défaite aux mains de l'équipe de l'APPR. Même dans la défaite, les perdants ont quand même tenu à se faire photographier avec les gagnants. De gauche à droite: **Lise Lirette, Micheline Gauthier, Gisèle Vallée, Lise Crevier, Marcel Crevier, Henri-Paul Tremblay, Johanne Therrien, Hélène Ferland** et le directeur général, **Normand Prévost**. J'oubliais, le score fut 14 à 11 pour l'APPR!

## On fête ceux qui ont atteint 80 ans!

Les veuves et retraités qui ont ou qui atteindront 80 ans au cours de l'année 2010 étaient tous invités au bal par l'APPR. Les personnes qui ont répondu à notre invitation sont: monsieur Ralph Perrier, monsieur Georges Peat, monsieur Marcel Allard, monsieur Claude Contant, monsieur Denis Lefrançois, monsieur Jacques Rivest, monsieur Gilles Bourgoïn, monsieur Maurice Coutu, monsieur Jean-Claude Croteau, monsieur Georges Gimkas, monsieur Gaby Morin, monsieur Fernand Filiatrault, monsieur Roger Lasnier, monsieur Wilfrid Marleau, monsieur Germain Renaud, monsieur Hubert Grenier, madame Germaine Séguin Bonnier, madame Jeannine Bourbonnais, madame Ruth Lafèche, madame Aline Lapointe, monsieur Claude Fournier, madame Françoise Ratelle, monsieur René Vermette, monsieur Jean Bourdages, monsieur François Bouchard, monsieur Roger Bouchard, monsieur Roger David et madame Rita Lapierre.

### 16<sup>e</sup> saison de la ligue de hockey de l'APPR

La ligue de hockey de l'APPR a entrepris sa 16<sup>e</sup> saison le 20 septembre dernier. Les quelque 33 retraités inscrits disputent leurs joutes les lundis et jeudis de 10 h 30 à 12 h, à l'aréna Chénier dans l'arrondissement Anjou. Il ne faut surtout pas oublier deux gars qui se dévouent sans cesse pour que cette ligue fonctionne bien, il s'agit de René Morin et André Lepage. Merci pour votre dévouement. Cette ligue est sous la supervision de Marcel Crevier et d'André Sasseville de l'APPR. Bonne saison à tous!



**André Sasseville** et **Marcel Crevier** ont procédé à la mise au jeu protocolaire avec **Maurice Richard** et **André Desjardins**.



Les deux équipes se sont fait photographier au centre de la patinoire.

### 50<sup>e</sup> anniversaire du 58<sup>e</sup> contingent

Depuis un an, Rock Gosselin et Yvon Séguin concoctaient une activité spéciale pour souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire du 58<sup>e</sup> contingent. Cette activité avait lieu le 25 septembre lors d'un souper gastronomique sur le train Orford Express et le séjour se terminait à l'hôtel Le Président de Sherbrooke, pour le brunch dominical. Grâce à la participation de 25 couples, cette rencontre fut mémorable pour tous.



Les principaux organisateurs, **Yvon Séguin** et **Roch Gosselin**, accompagnés de leur épouse, qui se délassent sur le train Orford Express.



Les membres du 58<sup>e</sup> contingent réunis pour fêter leur 58<sup>e</sup> anniversaire.

## Succès de la journée dans les Îles de Boucherville

La journée plein air dans les îles de Boucherville fut fort appréciée des participants. C'était la première fois que l'APPR organisait un tel événement à cet endroit. Température aidant, bien organisée par Jacques Gauthier, ce fut une réussite! L'endroit est propice aux marcheurs amateurs de la nature, aux cyclistes, et même à ceux qui aimeraient naviguer sur des embarcations entre les îles. Jacques Gauthier a fait un bon travail, il y aura sûrement récurrence de cette activité!



Les amateurs du cyclotourisme étaient au rendez-vous et ils ont fort apprécié leur randonnée.



À l'heure du midi, les participants ont beaucoup aimé la bouffe offerte par l'APPR.

## Deux tables champêtres sur une ferme d'élevage

Dans la nouvelle programmation de ses activités, l'APPR organisera 2 soupers *table champêtre*.

Les 2 établissements ont été sélectionnés pour la qualité supérieure de leur offre et mettent en valeur le terroir et les produits du Québec. Tout d'abord, le Régalin de Saint-Eustache où aura lieu le premier souper, prend pignon dans une maison canadienne aux lucarnes éclairées qui surplombe un potager à perte de vue. Leurs spécialités: autruche, canard, faisan et lapin.

La capacité maximale est de 65 personnes. N'oubliez pas d'apporter votre vin et votre sourire. Les dates et le prix restent à confirmer. Vous serez informés des détails par médiaphone. Une expérience gourmande aux saveurs d'ici vous attend!

## Festins de homards

La vente des billets pour les festins de homards aura lieu le 29 mars à 17 h au 480 rue Gilford.

Les dates retenues pour les festins sont : les 27 mai, 3 juin et 10 juin 2011

**Aucune réservation par téléphone afin de réduire le temps d'attente, paiement par chèque seulement.**



## 34<sup>e</sup> tournoi de golf de l'APPR



### Au club de golf La Madeleine Le mardi 14 juin 2011

Maximum 320 golfeurs • Départ simultané à 11 h 30 • Magnifiques prix à gagner

Ce tournoi est réservé strictement aux membres de l'APPR

Les billets seront en vente à compter du 1<sup>er</sup> mars à 8 h 30 au bureau de l'APPR

Prix : 110 \$ par personne • **Paiement par chèque seulement**

### Formez vos foursomes!

P.-S. Il est strictement interdit de vendre son billet à un membre de sa famille ou à un non membre. Si ce devait être le cas, on refuserait à cette personne le droit de jouer. Pour annuler votre billet, vous devez communiquer avec l'APPR.

## Tournoi de golf en Floride

### Le vendredi 25 février 2011

Endroit : Bonaventure Country Club  
200 Bonaventure Boulevard  
Weston Floride 33326 (954-389-2100)

Policiers, policières retraitées de Montréal  
et conjoints sont les bienvenus.

Maximum de 144 joueurs

Le coût : – Voiturette, golf et souper : 65 \$ US  
– Souper : 25 \$ US

Départ a/c 8 h 30

Réserver avant le 15 janvier 2011

#### Pour réservation :

Claude Boudrault, téléphone : 954 484-5580 FL

André Poitras, téléphone : 954 429-1313 FL

Henri-Paul Tremblay, téléphone : 514 354-4159 Mtl



*Le conseil  
d'administration  
de l'APPR se joint  
à son personnel  
pour vous souhaiter  
ses meilleurs vœux  
de santé et de  
prospérité en cette  
période des Fêtes !*

# Bienvenue à l'École de Ski de la FPPM



## Une invitation très spéciale!

Que vous soyez débutant, novice, intermédiaire ou skieur avancé, que ce soit pour découvrir le monde de la compétition ou même devenir moniteur, nous avons la solution : nous vous offrons huit soirées de ski.

### Inscription en ligne

À l'ère de l'informatique, nous avons décidé il y a deux ans de vous simplifier la vie pour vous inscrire à l'école de Ski FPPM.

Vous pourrez vous inscrire par le biais de notre site internet, dont l'adresse apparaît ci-bas.

Et pour ceux qui préfèrent le courrier habituel, vous pourrez aussi le faire en faisant parvenir votre formulaire d'inscription au à l'attention de **Daniel Moisan, 909, des érables, à Saint-Eustache (Québec) J7R 6L1.**

Vous pouvez obtenir plus de renseignements en communiquant avec **Nelson Grenier au 450 430-5202, ou Daniel Moisan au 450 974-0562**

N.B. : Nous vous demandons de vous inscrire le plus tôt possible afin de nous permettre de coordonner et regrouper les membres dans leurs groupes respectifs. N'oubliez pas que nos services sont offerts à tout le monde, pas uniquement aux policiers(ères).

### Avantages et services offerts

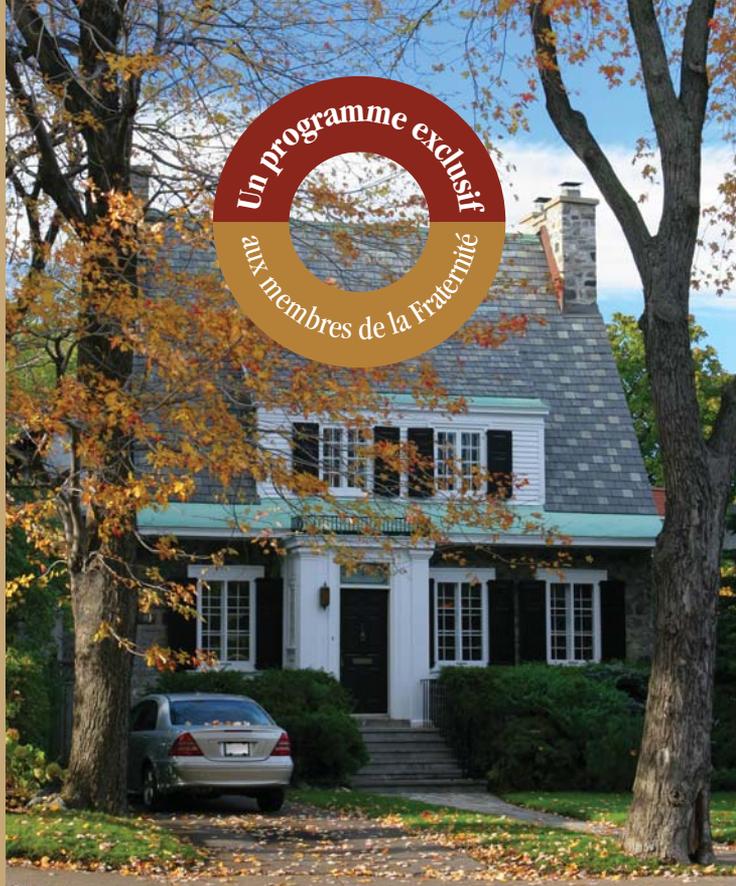
- Cours de ski pour toutes les catégories.
- La seule École à offrir des cours de pré-compétition.
- Plusieurs activités spéciales durant les soirées de ski (fondue au fromage, course organisée, soirée 2/1).
- Bénéficiez de rabais avantageux sur l'équipement de ski chez Oberson sport.
- Coût de l'inscription : seulement 330 \$; détenteurs d'une passe de saison : 115 \$
- Compétition : 350 \$; détenteurs d'une passe de saison : 135 \$
- Moniteurs certifiés par l'Alliance des moniteurs de ski du Canada.
- Profitez de la passe de saison ski de soirée offerte au prix de 189 \$, taxes non incluses.
- Moniteurs d'expérience certifiés niveaux 2 et 3 de l'Alliance des moniteurs.

[www.skifppm.com](http://www.skifppm.com)

Chez Beucage Mercedem nous vous offrons un programme d'assurance auto et habitation adapté à vos besoins.



**BEUCAGE MERCEDEM**  
ASSURANCES



**Avec Beucage Mercedem, vous bénéficiez maintenant de rabais cumulatifs allant jusqu'à 40 % pour l'auto et 25 % pour l'habitation !**

Vous possédez un commerce ?  
Vous êtes propriétaire locatif ?

Nous vous accordons automatiquement un rabais de

**15%**  
sur le meilleur prix obtenu auprès de la concurrence\*.

POUR CONNAÎTRE LES AVANTAGES DE VOTRE PROGRAMME COMMUNIQUEZ AVEC NOUS SANS OBLIGATION DE VOTRE PART

514 875-6600

1-800-643-1853

[www.beucagemercedem.com](http://www.beucagemercedem.com)

\* Certaines restrictions peuvent s'appliquer.